

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 1 - Section 2 - IP 23.1	1	DP n°028	Nous vous demandons de bien vouloir accorder une prolongation de la date limite de soumission des offres, jusqu'à la fin du 31 mai	PROCUREMENT	Répondu sur la question n°1 du Webinaire : "Vu l'objectif de conclure l'exercice dans le délai imparti, nous allons garder cette période. Donc pour les DAOs IDMS (DP n°028) et Enrôlement Biométrique (DP n°027) ce sera pour le 29 avril au plus tard. Le respect du planning est opportun pour nous assurer d'atteindre les objectifs qui ont été fixés"
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 1 - Section 2 - IP 23.1	3	DP n°028	Nous estimons que la période de préparation des offres est trop courte. C'est la raison pour laquelle nous demandons une prolongation de trente (30) jours	PROCUREMENT	En vue des multiples demandes d'éclaircissement reçus et à adresser par l'Acheteur, et afin de s'assurer que les éléments de réponses soient bien pris en compte dans les dossiers de soumissions, une demande de report de la date de soumission a été envoyée à la Banque Mondiale pour avis de non-objection. La demande est en cours de traitement et en attente de leur retour. En attendant leurs retours officiels, les dates mentionnées dans chaque DAO respectif sont maintenues.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	page 2 - date de soumission: 6. Les Propositions doivent être livrées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 29 Avril 2024 à 14h00 heure de Madagascar.	5	DP n°028	Dans les autres appels d'offres internationaux auxquels nous avons pu participer récemment, le délai de préparation accordé aux soumissionnaires pour préparer des offres de cette ampleur et de cette importance était généralement d'un minimum de deux mois. Aujourd'hui, en tant que leader mondial dans le domaine de l'enrôlement biométrique et de la gestion de l'identité, XXXX nous estimons humblement que la date de soumission initiale du 29 avril 2024 ne sert ni le meilleur intérêt du Gouvernement de la République de Madagascar ni celui des citoyens malgaches dans l'optique de bénéficier d'une solution d'enrôlement biométrique de premier ordre et au meilleur prix. Nous comprenons parfaitement l'importance de ce projet et nous pensons que votre estimé pays mérite les standards et la qualité les plus élevés pour une mission aussi importante, tout en tenant compte bien videmment de vos contraintes spécifiques. Par conséquent, nous vous demandons humblement de prolonger de 4 semaines supplémentaires le délai de réponse.	PROCUREMENT	Répondu sur la question n°3

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	page 29 + page 57 - Selon article 18 de la section I (Instructions aux Proposants), il est mentionné que : 18.1 La ou les monnaies de la Proposition et les monnaies de paiement sont les mêmes. Le Proposant indiquera dans la monnaie du Pays de l'Acheteur la partie du prix de la Proposition qui correspond aux dépenses engagées dans la monnaie du Pays de l'Acheteur, sauf indication contraire dans les DPDP. 18.2 Le Proposant peut exprimer le prix de la Proposition dans toute monnaie. Si le Proposant souhaite être payé dans une combinaison de montants dans différentes monnaies, il peut indiquer son prix en conséquence, mais n'utilisera pas plus de trois monnaies étrangères en plus de la monnaie du Pays de l'Acheteur. Le DPDP (section II, IP 18.1) confirme l'instruction 18.1 sus-mentionnée.	6	DP n°028	Auriez-vous l'obligeance de bien vouloir nous confirmer que le Proposant peut soumettre une offre en EUR ou en USD pour les éléments provenant d'un pays autre que Madagascar, et que le paiement desdits éléments sera effectué dans la même monnaie sans conversion avec la monnaie locale (Ariary), s'il vous plaît ?	PROCUREMENT	Répondu sur la question n°29 du Webinaire : "La devise de paiement est celle de l'offre, mais les dépenses encourues dans le Pays de l'acheteur seront payées en Ariary."
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	page 57 - Selon section II (DPDP) 17.5(a) : L'incoterm utilisé CARRIAGE AND INSURANCE PAID TO : CIP-Antananarivo. Le lieu de destination finale est l'Ex bureau de l'Office des Transmissions Militaires de l'État (OTME), Andafiavaratra, Antananarivo 101 – MADAGASCAR.	7	DP n°028	Sachant que dans les derniers appels d'offres internationaux pour des solutions d'enrôlement biométrique auquel nous avons participé, les clients ont remplacé l'ancien CIP par le nouveau, et plus avantageux pour l'acheteur, DAP. Considérez-vous de remplacer CIP Antananarivo par l'incoterm DAP Antananarivo, s'il vous plaît ?	PROCUREMENT	Selon les termes validés et publiés dans la demande de proposition, l'incoterm CIP-Antananarivo sera utilisé.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	page 310 - Section III - CCAG article 12.5 : À moins que le CCAP n'en dispose autrement, la fraction en monnaies étrangères du Prix du Marché au titre des Biens et Services provenant d'un pays autre que le pays de l'Acheteur sera réglée au Fournisseur au moyen d'un crédit documentaire irrévocable émise par une banque agréée dans le pays du Fournisseur, et sera payable sur présentation à ladite banque des documents appropriés. Il est entendu que la lettre de crédit sera soumise aux dispositions de l'Article 10 de l'édition la plus récente des Règles et usances uniformes relatives aux crédits documentaires publiée par la Chambre de commerce internationale, à Paris.	8	DP n°028	Sachant que le CCAP n'en dispose pas autrement, et par souci de clarté, est-ce que vous pourriez confirmer que tous les paiements en monnaies étrangères seront effectués par le moyen d'un crédit documentaire, s'il vous plaît ?	PROCUREMENT	Pour les paiements supérieur à 700.000 \$ USD, le projet passe par un paiement direct. Si paiement inférieur à ce montant, ce sera effectué par virement bancaire par le projet. Il n'y a pas lieu de crédit documentaire dans le cadre de PRODIGY.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Visio-conférence du 8 avril 2024 - Dans la présentation il est indiqué qu'au cours de l'évaluation technique il y aura une présentation du soumissionnaire.	9	DP n°028	Lors de la visio-conférence du 8 avril 2024, vous avez indiqué qu'une présentation par le soumissionnaire de son offre aurait lieu durant l'évaluation technique. Auriez-vous déjà défini le programme et les conditions dans lesquelles devrait avoir lieu cette présentation, s'il vous plaît ? Si oui, pouvez-vous nous les communiquer, s'il vous plaît ? Si non, quand comptez-vous être en mesure de communiquer ledit programme aux soumissionnaires, s'il vous plaît ? En sus du programme nous souhaiterions idéalement connaître le délai entre la date de soumission de l'offre et la date de la présentation par le soumissionnaire ainsi que les critères d'évaluation de ladite présentation, s'il vous plaît.	AUTRES	Il y aura effectivement lieu de présentation des offres par chaque soumissionnaire comme mentionné dans les clauses de chaque DAO respectif, Cf Partie 1 - Section II - IP 39.9 : "A titre de mesures de qualification supplémentaires, (i) le Système d'information (et/ou ses composants/parties) proposé par chaque Proposant sera soumis à des essais de démonstration, des essais de références, des examens de documentation, et bien d'autres modalités de vérifications pertinentes, ainsi que (ii) les personnes qui en seront chargées et leurs modalités d'exécution. Dans les deux jours qui suivent l'ouverture des propositions techniques, les soumissionnaires seront invités à présenter, en ligne, ces différents éléments. Des éventuels recoupements des références inscrites par le Proposant dans leur proposition technique pourraient être effectués par le Client. Ces mesures seront utilisées aux fins d'évaluation des Propositions. A la fin du processus d'évaluation, la proposition la plus Avantageuse pourra également être soumise à des vérifications de performance complémentaires avant l'attribution du Marché."
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Page 3 - Les Propositions doivent être accompagnées d'une « garantie de proposition » pour un montant de QUATRE CENT TRENTE SIX MILLIONS CINQ CENT MILLE ARIARY (MGA 436 500 000) ou QUATRE VINGT DIX SEPT MILLE US DOLLARS (97 000 USD) ou QUATRE VINGT NEUF MILLE EUROS (89 000 Euros).	10	DP n°028	Pourriez-vous s'il vous plait confirmer que la soumission de la garantie bancaire via une banque de premier rang Française est acceptable pour vous?	PROCUREMENT	Toute garantie bancaire en provenance d'une source fiable et provenant d'un pays éligible sera acceptée. Toutes les garanties émises lors de la soumission seront par ailleurs vérifiées et authentifiées auprès de la banque ou l'institution financière émettrice par l'Acheteur.

D'ECLAIRCISSEMENT  
ENVOYE PAR EMAIL AU  
PROCUREMENT PRODIGY

Proposants, Sous-section B  
- Contenu du Dossier de  
Demande de Propositions,  
Article 6. Section du Dossier  
de Demande de  
Propositions, il est  
mentionné que le Dossier de  
Demande de Propositions  
(DDP) est constitué des :  
- Instructions aux  
Proposants (IP),  
- Données particulières de  
Demande de Propositions  
(DPDP),  
- Critères d'Evaluation et de  
Qualification,  
- Formulaires de Proposition,  
- Pays Eligibles,  
- Fraude et Corruption,  
- Exigences du Système  
d'Information (et ses  
sous-sections),  
- Cahier des Clauses  
administratives générales  
(CCAG),  
- Cahier des Clauses  
administratives particulières  
(CCAP), et  
- Formulaires du Marché.

Section II - Données  
particulières de demande de  
propositions, premiers  
paragraphe avant la  
sous-section A. Généralités,  
il est mentionné que les  
DPDP "complètent,  
précisent, ou amendent les  
articles des Instructions aux  
Proposants (IP). En cas de  
conflit, les clauses  
ci-dessous [les DPDP]  
prévalent sur celles des IP."

L'Article 1. Documents  
contractuels de l'Acte  
d'Engagement stipule que  
les documents qui  
constituent le marché sont :  
- l'Acte d'engagement et ses  
Annexes,  
- le CCAP,  
- le CCAG,  
- les Exigences Techniques  
(y compris le Calendrier de  
Réalisation)  
- la Proposition et les  
Bordereaux de Prix remis  
par le Fournisseur,  
- le Code de Conduite pour  
le Personnel du Fournisseur,  
et  
- autres documents  
éventuels à insérer

priorité entre d'une part les DPDP et les IP et d'autre part  
les Documents Contractuels du Marché (énumérés en  
Article 1.1 de l'Acte d'Engagement) ?  
A titre d'exemple, est-ce que les DPDP/IP prévalent sur  
les Documents Contractuels du Marché ?

CCAG.

D'ECLAIRCISSEMENT  
ENVOYE PAR EMAIL AU  
PROCUREMENT PRODIGY

Proposants, Sous-section B  
- Contenu du Dossier de  
Demande de Propositions,  
Article 6. Section du Dossier  
de Demande de  
Propositions, il est  
mentionné que le Dossier de  
Demande de Propositions  
(DDP) est constitué des :  
- Instructions aux  
Proposants (IP),  
- Données particulières de  
Demande de Propositions  
(DPDP),  
- Critères d'Evaluation et de  
Qualification,  
- Formulaires de Proposition,  
- Pays Eligibles,  
- Fraude et Corruption,  
- Exigences du Système  
d'Information (et ses  
sous-sections),  
- Cahier des Clauses  
administratives générales  
(CCAG),  
- Cahier des Clauses  
administratives particulières  
(CCAP), et  
- Formulaires du Marché.

Section II - Données  
particulières de demande de  
propositions, premiers  
paragraphe avant la  
sous-section A. Généralités,  
il est mentionné que les  
DPDP "complètent,  
précisent, ou amendent les  
articles des Instructions aux  
Proposants (IP). En cas de  
conflit, les clauses  
ci-dessous [les DPDP]  
prévalent sur celles des IP."

L'Article 1. Documents  
contractuels de l'Acte  
d'Engagement stipule que  
les documents qui  
constituent le marché sont :  
- l'Acte d'engagement et ses  
Annexes,  
- le CCAP,  
- le CCAG,  
- les Exigences Techniques  
(y compris le Calendrier de  
Réalisation)  
- la Proposition et les  
Bordereaux de Prix remis  
par le Fournisseur,  
- le Code de Conduite pour  
le Personnel du Fournisseur,  
et  
- autres documents  
éventuels à insérer

fassent parties des Documents Contractuels du Marché.  
Pourriez-vous s'il vous plait clarifier ce point ?

seront plus reportés dans les documents contractuels du  
Marché.  
Les CCAG et CCAP feront parties des documents  
contractuels de marché.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
<p>DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY</p>	<p>Quelques exemples : Page 56 – 16.2 (a) : 7. Plan de mis en route de l'enrôlement et 8. Plan d'exploitation et d'opération de l'enrôlement Page 180 - C. Besoins opérationnels, critères de performance, exigences fonctionnelles générales / 1. Objet La formation et le contrôle qualité des opérateurs d'enrôlement biométrique (les opérateurs seront fournis par le gouvernement) ; Page 186 - C. Besoins opérationnels, critères de performance, exigences fonctionnelles générales / 5. Périmètre - e. De planification, documentation, logistique et supervision de l'enrôlement en coordination avec les autorités locales ; Pages 192-203 - Exigences Fonctionnelles générales / Rôle de la solution IDMS dans l'enrôlement : Ceci comprend des exigences de l'enrôlement Il y a des demandes dans le DAO C8 qui sont relatives au DAO C7 ou bien qui ne concernent ni le C8 ni le C7.</p>	13	DP n°028	<p>Comment souhaitez-vous s'il vous plait que nous répondions à ces demandes afin de ne pas être sous-évalué ? Nous proposons "Non applicable pour ce lot / ne doit pas être évalué"</p>	<p><b>PROCUREMENT</b></p>	<p>Le DAO IDMS C8 contient des éléments d'information sur l'enrôlement pour que le fournisseur de l'IDMS soit pleinement renseigné sur son fonctionnement. Un nombre significatif de ces exigences ont également un impact au niveau de l'IDMS (par exemple la liste et la nature des champs enrôlés) Le fournisseur qui estimera que l'exigence ne concerne pas le lot IDMS pourra préciser "Non applicable à ce lot" en justifiant pourquoi. Si au contraire l'exigence concerne le lot directement ou indirectement, le fournisseur pourra justifier pourquoi et comment au niveau de la colonne de justification.</p>

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Page 214 - Section VII. Exigences du Système de l'Information, Sous-section C. Besoins opérationnels, critères de performance, exigences fonctionnelles générales, Sous-Paragraphe 7. Niveau de services, sousparagraphe "Application des pénalités lors des défauts de SLA", il est mentionné que pour la pénalité de montant fixe en cas de violation des SLAs applicables aux jalons basés sur des étapes, "l'assiette est égale à 2% multiplié par le Prix de la partie fixe du système [...]".	14	DP n°028	Pourriez-vous décrire s'il vous plait à quoi correspond la "Prix de la partie fixe du système" ?	TECHNIQUE	Ceci correspond à tout ce qui sera inclus dans les "Coûts de Fourniture et d'Installation"
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Page 214 - Section VII. Exigences du Système de l'Information, Sous-section C. Besoins opérationnels, critères de performance, exigences fonctionnelles générales, Sous-Paragraphe 7. Niveau de services, sousparagraphe "Application des pénalités lors des défauts de SLA", il est mentionné que pour "les SLAs applicables aux jalons pour basés sur des étapes, les pénalités forfaitaires applicables en cas de non respect des jalons sont constituées d'un (a) montant fixe et (b) d'un montant par retard".	15	DP n°028	Est-ce que les Pénalités pour défaut de SLA s'appliquent en cas de dépassement des jalons du Calendrier de réalisation défini dans la Section VII. Exigences du Système de l'Information, Sous-section F. Calendrier et tableaux de réalisation, paragraphe 2. Calendrier de réalisation (page 274 et 275 pour le Lot 28/2024) ?	TECHNIQUE	Le tableau des jalons de la section VII décrit les délais attendus pour les différents jalons contractuels ainsi que leur criticité. Ces éléments seront ceux utilisés pour la définition des pénalités de retard.



Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Page 379 - CCAP, Section F. Garanties et Responsabilités, clause CCAG 28.2, il est mentionné que "Pénalité de retard : un demi de un pour cent (0,5 %) par semaine assorti d'un plafond égal à dix pour cent (10 %) du Montant du Marché au total".	16	DP n°028	A défaut, pourriez-vous s'il vous plait confirmer que ce sont les pénalités pour retard stipulées dans le CCAP qui s'appliquent en cas de retard sur l'un des jalons du Calendrier de réalisation ?	PROCUREMENT	Répondu sur la question n°15
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Page 214 - Section VII. Exigences du Système de l'Information, Sous-section C. Besoins opérationnels, critères de performance, exigences fonctionnelles générales, Sous-Paragraphe 7. Niveau de services, sousparagraphe "Application des pénalités lors des défauts de SLA", il est mentionné que pour "les SLAs applicables aux jalons pour basés sur des étapes, les pénalités forfaitaires applicables en cas de non respect des jalons sont constituées d'un (a)montant fixe et (b) d'un montant par retard".	17	DP n°028	Quid des SLAs pour lesquels il n'y a pas de jalons associés ? Est-ce que la pénalité pour défaut de SLA pour lequel aucun jalon n'est associé est constituée uniquement d'un montant fixe, dont la formule est définie dans le paragraphe "Pour la pénalité de montant fixe" ?	TECHNIQUE	Les pénalites sont soit liées aux jalons soit au respect des niveaux de services (SLA)
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	page 254 pour le Lot 28/2024 - L'orchestrateur sera préférablement basé sur un orchestrateur de flux métiers solution open source et les codes sources seront donc livrés.	18	DP n°028	Nous comprenons de cette exigence que l'Acheteur a une préférence pour un orchestrateur de flux métiers open source mais qu'il ne s'agit pas d'une obligation et que dans ce cas la fourniture du code source n'est pas nécessaire. Pourriez-vous s'il vous plait confirmer notre compréhension ?	TECHNIQUE	L'acheteur sera favorable à une proposition d'orchestrateur open source mais ce n'est pas une exigence obligatoire.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	page 188 - - Gestion d'anomalie - Gestion de fraude - Gestion de plainte	19	DP n°028	Pouvez-vous s'il vous plait définir ce que vous entendez par plainte, anomalie et fraude ? Pouvez-vous partager des exemples de chacun?	TECHNIQUE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une plainte provient des utilisateurs du service sur le terrain (par exemple un individu de la population souhaite se plaindre de la lenteur du service ou de ne pas avoir pu récupérer sa carte)</li> <li>- Une anomalie est un évènement qui survient au sein du flux métier nominal, qui est en dehors de ce qui est attendu normalement, l'objectif est de ne pas avoir de voie sans issue dans les flux de travaux, mais d'avoir un gestion d' anomalie qui puisse prendre le relai du flux nominal dans tous les cas d'exception rencontré (par exemple, si un dossier est rejeté parce que la personne a fourni des informations incohérentes, il faut qu'un processus de gestion d'anomalie prenne le relai du système pour mener le cas du citoyen jusqu'au bout)</li> <li>- Lorsqu'un cas de suspicion de fraude est détecté au niveau d'un dossier, celui-ci peut être mis en attente d'une investigation (une fraude est par exemple, une double identité, un vol d'identité, des informations incohérentes, ..), un module doit permettre d'assurer la continuité du dossier dans ce cas.</li> </ul> Pour ces 3 points, l'objectif est de s'assurer que le citoyen ne se retrouve pas dans une situation où son dossier sort d'un flux et ne soit pas gérable.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	<p>Page 26 - Partie 1. Procédures d'appel à propositions, Section I. Instructions aux Proposants, Article 16. Documents établissant la conformité du Système d'Information, sous-article 16.2, il est mentionné que "Les documents apportant la preuve de la conformité du Système d'Information aux dispositions du DDP comprennent : [...] (e) un (des) contrat(s) séparés pour les Éléments de Coûts récurrents dont la soumission est demandée au Proposant dans les DPDP – IP 17.2."</p> <p>Page 125 et 126 - Partie 1. Procédures d'appel à propositions, Section IV. Formulaire de proposition, D. Proposition Technique, Format de la Proposition technique, il est mentionné que "Conformément à l'article 16 .2 des IP, les documents apportant la preuve que le Système d'Information est conforme au Dossier de Demande de Propositions comprennent (mais ne sont pas limités à) : [...] (e) Tout marché distinct et exécutoire pour les éléments de Coûts Récurrents que les DPDP - article 17.2 des IP demande aux Proposants de proposer."</p>	20	DP n°028	<p>Pourriez-vous s'il vous plait clarifier ce que vous entendez par la fourniture d'un/de "contrat(s) séparé(s) pour les Éléments de Coûts récurrents" ou de "tout marché distinct et exécutoire pour les éléments de Coûts Récurrents" ? Cela veut-il dire que nous devons fournir un modèle de contrat comprenant des conditions d'exécution des services de support et maintenance par exemple ? Le cas échéant, cela impliquerait que les services de support et maintenance et tous les autres services ou aspects considérés comme des Éléments de Coûts récurrents feraient l'objet d'un marché distinct du marché de fourniture et d'installation du système. Pourriez-vous confirmer ?</p>	PROCUREMENT	<p>Les coûts récurrents seront inclus dans le montant de l'offre et de contrat tel qu'il a été mentionné dans IP 17.2 : "Les Proposants « doivent » fournir un prix incluant les Éléments de Coûts Récurrents. Ces éléments seront inclus dans le montant de l'offre financière principale et seront utilisés pour la prise de décision lors de l'évaluation de l'offre."</p>

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	page 163 - En tant que lot coordinateur de l'ensemble du système et des services d'identification, le fournisseur de ce lot sera attendu et évalué sur sa capacité à intégrer les différents autres projets tout en restant dans les indicateurs prévus par le projet. Une attention particulière sera portée au niveau de l'évaluation sur la démonstration de cette flexibilité et cette coordination	21	DP n°028	Pouvez-vous s'il vous plait confirmer que cette exigence s'applique au lot 11 "Un lot pour l'assistance en maîtrise d'ouvrage - pilotage et coordination des lots» ?	AUTRES	Non cette exigence ne s'applique pas au lot 11 qui est un lot de renforcement des capacités de pilotage des équipes de l'Acheteur. L'exigence mentionné indique que le fournisseur du lot C8/IDMS, étant en charge du système qui orchestre et supervise les autres systèmes, n'a pas juste un rôle de fournisseur de solution mais également d'intégrateur et de coordonnateur avec les autres lots. L'évaluation de son offre sera donc également faite en fonction de la démonstration au niveau de sa proposition de la méthodologie utilisée, des moyens et des engagements pris vis à vis de la gestion des risques et des impondérables des autres lots qui compose le système PRODIGY au complet.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	page 180 - La formation et le contrôle qualité des opérateurs d'enrôlement biométrique (les opérateurs seront fournis par le gouvernement)	22	DP n°028	Veuillez s'il vous plait confirmer que ceci fait partie du Lot 7 ?	TECHNIQUE	Oui, cela sera bien le cas. Il sera attendu du fournisseur du lot IDMS, de fournir tous les éléments et moyens nécessaires pour assurer une qualité de données permettant une déduplication optimum . Cela peut impliquer la participation à des ateliers de préparation des formations avec le fournisseur du lot 7 Enrôlement.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	page 186 - e. De planification, documentation, logistique et supervision de l'enrôlement en coordination avec les autorités locales ;	23	DP n°028	Veuillez s'il vous plait confirmer que ceci ne fait pas partie des exigences du lot 8 ; ce lot ne comprend pas les opérations d'enrôlement et par conséquent la planification et la coordination de ces opérations ?	TECHNIQUE	En tant que fournisseur du système d'orchestration et de supervision des opérations d'enrôlement le fournisseur du lot 8 IDMS doit fournir des outils configurés pour permettre l'orchestration et la supervision du service, notamment pour assurer que la planification des entités en charge des opérations est bien suivi et lui permettre de prendre des mesures en cas de dérives. Comprendre l'exigence comme de la fourniture d'outils et de la configuration de ces outils suivant les besoins des entités en charge des opérations.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	pages 192 à 203 Rôle de la solution IDMS dans l'enrôlement	24	DP n°028	Est-il correct de comprendre que toutes les exigences sous ce chapitre ne font pas partie du Lot 8 et par conséquent le soumissionnaire du Lot 8 ne doit pas faire un commentaire point par point pour les exigences qui ne sont pas de sa responsabilité ?	TECHNIQUE	Non ce n'est pas correct. Voir la réponse sur question n°13 pour des éclaircissements.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	page 204 Schéma flux nominal étape 9 - Notification du NUI à l'individu (si nouveau)	25	DP n°028	Pouvez-vous confirmer s'il vous plait que l'on doit lire "Notification de l'Activation de NUI" comme indiqué page 207 concernant les notifications	TECHNIQUE	A ce niveau du flux est attendu la possibilité d'avoir un évènement qui puisse déclencher une notification vers l'individu. A ce stade les réflexions sont en cours sur le fonctionnement. Ce fonctionnement sera finalisé lors des ateliers du projet.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	page 210 L'ensemble des livrables solutions et équipements doivent être supportés et maintenus sur site pendant la durée du contrat	26	DP n°028	Est-il correct de comprendre que le personnel doit aller sur site en cas de besoin d'intervention physique sur l'un des composants de la solution comme indiqué en page 185 (Le Fournisseur supportera à distance les opérations et interviendra uniquement si nécessaire) ?	TECHNIQUE	Oui, si la nature du composant ou de l'intervention le nécessite, elle doit pouvoir être réalisé sur place. Des aménagements pourront être réalisés pour permettre des interventions à distance mais cela devra toujours se faire avec un représentant du Fournisseur présent en assistance également sur site.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	page 210 Le système doit être dimensionné pour supporter jusqu'à 100 enrôlements par jour et par équipement d'enrôlement tous les jours de la semaine. Sont prévus, 2500 équipements d'enrôlement	27	DP n°028	Pouvez-vous s'il vous plaît clarifier la performance attendue? page 210 il est indiqué 100 enrol/jour x 2500 stations = 250000 enr/jour page 242 il est indiqué l'ABIS doit pouvoir dédupliquer au moins 30.000 déduplications par jour (tout en sachant que des pénalités sont appliquées à moins de 50.000 déduplications par jour) page 250 il est indiqué "La cible est de pouvoir dédupliquer 150.000 enrôlements par jour" et il est aussi indiqué "Ce nombre est estimé en fonction du nombre d'enrôlements possible sur une hypothèse de (i) 2500 kits en circulation et (ii) 50 enrôlements par jour et par kit.". Ce qui fait 2.500*50=125.000	TECHNIQUE	Le Benchmark conservateur pour les enrôlement est de 40 enrôlement par jour. Nous estimons qu'après quelques temps l'efficacité des opérateurs augmentera et permettra d'aller au delà des 50 enrôlements par jour. L'Acheteur souhaite toutefois se donner la possibilité d'avoir une capacité supérieure en cas de besoin, par exemple si le programme prend du retard et les horaires d'enrôlement sont étendus, c'est pour cela que la capacité maximum souhaitée est de 250.000 mais que la capacité nominale devrait être autour des 125.000.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	page 210 Le responsable des opérations doit faire parvenir de manière synthétique et via un canal électronique les statistiques du jour... Le responsable des opérations doit faire parvenir un rapport hebdomadaire à l'Acheteur via un canal électronique à chaque fin de semaine le Vendredi soir... Le responsable des opérations devra présenter un rapport mensuel à l'Acheteur après la fin de chaque mois...	28	DP n°028	Pouvez-vous s'il vous plaît confirmer que le responsable des opérations est une personne de l'acheteur et que ce qui est attendu est que la solution permette de générer ces rapports ?	TECHNIQUE	Oui, c'est exact. Les rapports devront être générés par le fournisseur du lot 8 puis remis dans les temps au responsable des opérations. Toutefois bien noter qu'il est nécessaire d'avoir un gestionnaire de service disponible en interface du responsable des opérations pendant toute la phase de run du contrat.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	page 251 Le fournisseur doit fournir les stations nécessaires pour l'adjudication manuelle	29	DP n°028	Pouvez-vous s'il vous plaît indiquer le nombre de stations d'adjudication manuelle qui sont attendues ?	TECHNIQUE	Le nombre de stations d'adjudication est à suggérer par le fournisseur en fonction de son expérience et du nombre d'enrôlement à traiter par jour. Le fournisseur sera évalué en fonction de la pertinence de sa proposition au niveau technique (notamment vis à vis des benchmarks internationaux, mais aussi vis à vis des propositions des autres fournisseurs) également mécaniquement sur l'impact coût que représentera sa proposition au niveau de l'évaluation financière.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 2 - Section VII - Chapitre C. Besoins opérationnels, critères de performance, exigences fonctionnelles générales - Termes et objectifs de la demande point 5. Périmètre Dans le périmètre de l'Acheteur - 1. Fourniture des datacenters et des sites régionaux	30	DP n°028	Pouvez-vous s'il vous plait confirmer que les Datacenters (principal et site de secours) seront localisés à Antananarivo ?	AUTRES	Oui ou sa périphérie immédiate.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Global	31	DP n°028	Est-il correct de comprendre que les opérations, l'exploitation et l'administration de la plateforme sera effectué par du personnel de l'acheteur pendant toute la durée du contrat ? Dans le cas où c'est le fournisseur qui doit opérer la plateforme, pouvez-vous s'il vous plait préciser quand doit commencer la prestation et la période souhaitée?	TECHNIQUE	Les opérations, l'exploitation et le support de la plateforme livrée dans le cadre du lot 8 IDMS reviendront au fournisseur pendant toute la durée des opérations suite à la mise en service de l'IDMS.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	page 251 Plusieurs environnements du système doivent être livrés. - Développement - Tests - Pilote - Pré-intégration - Intégration - Opérations	32	DP n°028	Afin d'optimiser le TCO PRODIGY, est-il s'il vous plait possible de se limiter aux environnements suivants : - Laboratoire (IDMS.LDT.13) / Développement - Pré-intégration (similaire à l'environnement développement en terme de dimensionnement) - Opération (datacenter principal actif) - Opération (Disaster Recovery / datacenter secondaire passif)	TECHNIQUE	Le laboratoire est un environnement différent de celui de développement, il s'agit d'un environnement de pilotage de cas d'usage avec des fournisseurs de services (comme par exemple des opérateurs mobiles, ou un système de Protection Sociale). Il est donc sensé inclure une version du système opérationnelle avec tous ces composants. Pour répondre à la question: Développement et tests peuvent être les mêmes environnement, L'environnement pour le pilote et le laboratoire peut être le même à condition que le laboratoire soit bien mis à jour avec la solution finale pour les opérations suite à la mise en route du système Pré-intégration et intégration peuvent être les mêmes Opération sur les 2 sites DC

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 2 - Section VII - Chapitre C. Besoins opérationnels, critères de performance, exigences fonctionnelles générales - Exigences Fonctionnelles générales point 4. Flux - Flux général d'enrôlement Schéma illustration du flux complet d'enrôlement entre les différents systèmes de Prodigy composant 1, jusqu'à l'émission de la carte d'Identité	33	DP n°028	La GED fait-elle partie du périmètre du lot C8 IDMS?	TECHNIQUE	Une GED sera mise à disposition pour archiver tous les documents d'Etat Civil scannés. A noter que les documents scannés seront à conserver au niveau du système IDMS jusqu'à une purge soit réalisée (cela concerne notamment les formulaires d'enrôlement scannés).
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 2 - Section VII - Chapitre C. Besoins opérationnels, critères de performance, exigences fonctionnelles générales - Exigences Fonctionnelles générales - Détails sur point 4. Flux	34	DP n°028	Nous comprenons qu'un pré-enrôlement de la population dans le registre des foyers a déjà eu lieu. Doit-on renvoyer des informations au registre des foyers pour mise à jour de ces données ? Si oui sous quel format et via quelle interface?	TECHNIQUE	L'information importante au niveau du registre des foyers est le numéro unique NUI, les informations biographiques des membres du foyer ne sont que déclaratives et pourraient être mise à jour lors de l'enrôlement. Pour pouvoir gérer ce cas, le système IDMS devra offrir une interface de consultation des données biographiques à partir d'un numéro unique. Cette interface ne sera pas activée par défaut, présentant un caractère sensible, son utilisation devra d'abord être encadré par un cadre réglementaire approprié.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 2 - Section VII : - Chapitre C. Besoins opérationnels, critères de performance, exigences fonctionnelles générales - Exigences Fonctionnelles générales - Détails sur point 5. Transport des données d'enrôlement - Stockage des données d'enrôlement - Chapitre D. Spécifications techniques – Eléments de Fourniture et Installation - Sous-chapitre 2. Exigences techniques à satisfaire par le Système et le Service - Exigences IDMS LDT.03 - Logiciel IDMS et IDMS LDT.07 - Intégration avec l'enrôlement de masse	35	DP n°028	Nous comprenons que le coffre-fort numérique ne fait pas partie du périmètre du lot C8 IDMS, et que le système IDMS devra consommer des paquets d'enrôlement poussés par le coffre-fort numérique. Pouvez-vous nous confirmer que cette interprétation est correcte ?	TECHNIQUE	Confirmé. Le mode PUSH ou POOL sera à déterminer lors des ateliers techniques. Nous préférons actuellement un mode POOL de la part de l'IDMS qui permettrait un contrôle de flux au niveau de l'IDMS qui consommerait les informations à son rythme.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 2 - Section VII : - Chapitre C. Besoins opérationnels, critères de performance, exigences fonctionnelles générales - Exigences Fonctionnelles générales - Détails sur point 5. Transport des données d'enrôlement - Stockage des données d'enrôlement - Chapitre D. Spécifications techniques – Eléments de Fourniture et Installation - Sous-chapitre 2. Exigences techniques à satisfaire par le Système et le Service - Exigences IDMS LDT.03 - Logiciel IDMS et IDMS LDT.07 - Intégration avec l'enrôlement de masse	36	DP n°028	Si l'interprétation ci-dessus est correcte pouvez-vous nous indiquer quelles sont les vérifications à faire par l'IDMS sur les paquets poussés par le coffre-fort numérique (déchiffrement, vérification de signature...)?	TECHNIQUE	Les vérifications sont celles d'un IDMS classique (cela inclut celles que vous mentionnez) puisque le rôle du système d'enrôlement se limite à collecter les données, les vérifier au niveau de l'enrôlement, et les remonter telles qu'elles au niveau du coffre fort numérique. Une ingénierie devra être aligné pendant les ateliers techniques entre le lot 7 Enrôlement et lot 8 IDMS notamment pour synchroniser les formats de données ainsi que la gestion des secrets nécessaires pour la signature des données d'enrôlement et leur encryption.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 2 - Section VII - Chapitre C. Besoins opérationnels, critères de performance, exigences fonctionnelles générales - Exigences Fonctionnelles générales - Détails sur point 4. Flux : - Flux général d'enrôlement - Schéma illustration du flux complet d'enrôlement entre les différents systèmes de Prodigy composant 1, jusqu'à l'émission de la carte d'identité - Eléments collectés par l'Enrôlement - Collecte de données biographiques : exigence "EN_BIOG_NOUVEAU_NUI"	37	DP n°028	Faut-il prévoir un workflow spécifique pour les personnes ne possédant pas de NUI ? Si oui pouvez-vous préciser ce workflow?	TECHNIQUE	Une personne sans NUI s'en verra remettre un NUI au moment de son enrôlement biométrique (périmètre du DP n°027 - Enrôlement Biométrique), il n'y aura ensuite pas de flux spécifique au niveau de la gestion dans l'IDMS. Toutefois un indicateur pourrait être remonté par l'enrôlement afin d'assurer une notification au registre des foyers. Ceci sera déterminé pendant les ateliers techniques.



Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 2 - Section VII - Chapitre C. Besoins opérationnels, critères de performance, exigences fonctionnelles générales - Exigences Fonctionnelles générales - Détails sur point 4. Flux - Eléments collectés par l'Enrôlement - Scan de justificatifs	38	DP n°028	Est-ce que la solution IDMS doit inclure un module d'instruction permettant de valider les justificatifs fournis à l'enrôlement ?	TECHNIQUE	Oui, les éléments justificatifs scannés à l'enrôlement devront pouvoir être validé à travers une interface graphique par un agent (officiel d'état civil ou justice) afin d'établir l'identité légale. Cette étape sera postérieure à la déduplication biométrique est à l'activation du NUI. La partie du système qui la gère doit faire partie de l'offre du fournisseur. Etant susceptible d'être finalement prise en charge au niveau du système d'état civil, sa quotation au niveau de l'offre financière pourrait être évaluée à part.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 2 - Section VII - Chapitre D. Spécifications techniques – Eléments de Fourniture et Installation - Sous-chapitre 2. Exigences techniques à satisfaire par le Système et le Service - sont concernées les exigences : - IDMS LDT.04 - Logiciel ABIS - IDMS LDT.06 - Système IDVS	39	DP n°028	Les sous-système ABIS et/ou IDVS doivent-il comporter un algorithme de matching des photos ?	TECHNIQUE	L'ABIS n'utilisera que les empreintes et les iris pour la déduplication, pas les portraits. L'IDVS permettra un matching 1:1 de toutes les biométries capturées y compris le portrait.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 2 - Section VII : - Chapitre C. Besoins opérationnels, critères de performance, exigences fonctionnelles générales - Exigences Fonctionnelles générales - Détails sur point 6. Traitement des données d'enrôlement par l'IDMS - Notification - Chapitre D. Spécifications techniques – Eléments de Fourniture et Installation - Sous-chapitre 2. Exigences techniques à satisfaire par le Système et le Service - Exigence IDMS LDT.06 - Système IDVS	40	DP n°028	Pouvez-vous nous confirmer que nous devons proposer une authentification par simple SMS pour les individus qui n'ont pas de smartphone ?	TECHNIQUE	Oui, un OTP SMS est demandé pour l'IDVS.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 2 - Section VII - Chapitre D. Spécifications techniques – Eléments de Fourniture et Installation - Sous-chapitre 2. Exigences techniques à satisfaire par le Système et le Service - Exigence IDMS LDT.03 - Logiciel IDMS - Le registre de personnes	41	DP n°028	Nous comprenons que les demandes de modification des informations d'état civil par les citoyens font partie du périmètre du lot 8 IDMS, pouvez-vous confirmer?	TECHNIQUE	L'IDMS gère le registre des personnes référentiel des identités des personnes (pas de celui de l'état civil qui est le référentiel des événements de vie et de l'état civil). L'IDMS doit permettre de mettre à jour les informations biographiques d'une personne, il doit donc fournir une interface technique pour la mise à jour d'une identité correspondant à un numéro unique. L'accès à cette interface sera soumis à autorisation suivant le cadre réglementaire de mise à jour des identités à Madagascar.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 1 - Section IV - G. Bordereaux de prix : 5. Tableau détaillé des Coûts Récurrents [insérer : numéro d'identification] – Période de Garantie	42	DP n°028	Bordereau des prix: le tableau détaillé des coûts récurrents ne fait apparaître qu'une seule monnaie alors que dans le tableau récapitulatif des coûts récurrents il y a plusieurs monnaies. Doit-on par conséquent générer un tableau détaillé des coûts récurrents pour chaque monnaie?	PROCUREMENT	Effectivement, chaque tableau détaillé des coûts récurrent sera établi par monnaie.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	- Partie 2 - Section VII - Chapitre D. Spécifications techniques – Eléments de Fourniture et Installation - Sous-chapitre 2. Exigences techniques à satisfaire par le Système et le Service - Exigences IDMS LDT.01 - Equipements d'infrastructures ICT pour les Datacenters et IDMS LDT.04 - Logiciel ABIS - Partie 2 - Section VII - Chapitre C. Besoins opérationnels, critères de performance, exigences fonctionnelles générales - Exigences opérationnelles et critères de performance - Point 7. Niveau de services : SLA des solutions biométriques	43	DP n°028	Concernant les capacités de l'ABIS, plusieurs données différentes sont énoncées dans le texte du lot C8. En gros, il est fait mention de 30000 déduplications par jour, ou de 50000 et aussi de 150000. Pourriez-vous préciser la volumétrie de déduplications par jour que l'ABIS doit assurer : nombre de requêtes 1:N en régime stationnaire, en pic. Pouvez-vous nous donner votre prévision en termes de nombre de postes d'adjudications biométrique nécessaires (en phase d'enrôlement de masse, et en phase de régime stationnaire) ?	TECHNIQUE	Répondu sur la question n°27 et n°29
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 2 - Section VII - Chapitre D. Spécifications techniques – Eléments de Fourniture et Installation - Sous-chapitre 2. Exigences techniques à satisfaire par le Système et le Service - IDMS LDT.04 - Logiciel ABIS	44	DP n°028	En termes de volumétrie de nombre de personnes gérées dans l'ABIS, il est fait mention de 15 millions de personnes mais aussi d'une galerie de 30 millions de personnes. Pourriez-vous préciser quel est le chiffre à retenir dans notre offre?	TECHNIQUE	Le chiffre à retenir est de 15 millions de personnes soit 25% de plus que la cible de population à laquelle il faut remettre une carte d'identité. L'offre du fournisseur doit préciser en option le coût d'une tranche supplémentaire de 30 Millions d'identité.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 1 - Section IV - G. Bordereaux de prix - Sur les différents tableaux des coûts	45	DP n°028	Le bordereau des prix prévoit 4 années et même plus pour les coûts récurrents, pouvez-vous nous confirmer que les cellules correspondant aux années 3, 4 et ultérieures ne doivent pas être remplies?	TECHNIQUE	Oui
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Page 204 : Partie 2 - Section VII - Chapitre C. Besoins opérationnels, critères de performance, exigences fonctionnelles générales - Exigences Fonctionnelles générales point 6. Traitement des données d'enrôlement par l'IDMS	46	DP n°028	Pourriez-vous préciser la notion de contrôle d'éligibilité dans le schéma de l'exigence FLUX_CREATIN_IDENTITE dans le flux nominal page 204 du document d'AO IDMS (lot 8)?	TECHNIQUE	Le contrôle d'éligibilité fait ici référence au fait que le paquet est authentique, c'est à dire venant d'un équipement d'enrôlement et d'un opérateur autorisé à effectuer l'enrôlement au moment où celui a été réalisé.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 1 - Section IV - G. Bordereaux de prix - Sur les différents tableaux des coûts	47	DP n°028	Bordereau des prix: est-ce que vous confirmez que nous n'avons pas à remplir les colonnes des années 3 à n du tableau détaillé des coûts récurrents?	TECHNIQUE	Répondu sur la question n°45
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 2 - Section VII - Chapitre C. Besoins opérationnels, critères de performance, exigences fonctionnelles générales - Termes et objectifs de la demande point 4. Durée	48	DP n°028	Dans le plan projet préliminaire du lot IDMS: Le plan de mise en route de l'enrôlement fait-t-il partie de ce plan?	TECHNIQUE	Nous comprenons que vous demandez si le plan de mise en route de l'enrôlement fait partie du plan préliminaire de l'IDMS. Si c'est bien le cas, la réponse est non. Puisque le système d'enrôlement a son propre plan de mise en route. En effet le découpage en lot est prévu pour pouvoir gérer un désynchronisation de démarrage au niveau des lots enrôlement et IDMS. La synchronisation se faisant au moment des ateliers techniques communs du lot 7 Enrôlement et du lot 8 IDMS.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partie 1 - Section I - Chapitre C. Préparation des Propositions - Section 16. Documents établissant la conformité du Système d'Information - 16.2 (a)</li> <li>- Partie 1 - Section II - Chapitre C. Préparation des Propositions - IP 16.2 (a)</li> <li>- Partie 1 - Section III - Chapitre B. Evaluation de la Partie Technique (IP 32) - b. Evaluation technique (IS 32.2) (iii)</li> <li>- Partie 1 - Section IV - Chapitre D. Proposition Technique - Format de la Proposition technique</li> <li>- Partie 2 - Section VII - Cahpitre F. Calendrier et tableaux de réalisation</li> <li>- Partie 3 - Section VIII - CCAG Chapitre A. Marché et interprétation - point 1. Définitions</li> <li>- Partie 3 - Section VIII - CCAG Chapitre E. Fourniture, Installation, Mise à l'essai, Mise en Service et Réception du système - point 19. Plan de projet</li> <li>- Partie 3 - Section VIII - CCAP Chapitre E. Fourniture, Installation, Mise à l'essai, Mise en Service et Réception du système - Clause 19 du CCAG</li> </ul>	49	DP n°028	Dans le plan projet préliminaire du lot IDMS : Le plan d'exploitation et d'opération de l'enrôlement fait-t-il partie de ce plan?	TECHNIQUE	Une version préliminaire décrivant son périmètre et son contenu prévu est en effet nécessaire.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	- Partie 2 - Section VII - Chapitre D. Spécifications techniques – Eléments de Fourniture et Installation - Sous-chapitre 2. Exigences techniques à satisfaire par le Système et le Service - Exigences IDMS LDT.01 - Equipements d'infrastructures ICT pour les Datacenters et IDMS LDT.04 - Logiciel ABIS - Partie 2 - Section VII - Chapitre C. Besoins opérationnels, critères de performance, exigences fonctionnelles générales - Exigences opérationnelles et critères de performance - Point 7. Niveau de services : SLA des solutions biométriques	50	DP n°028	Quelle est la taille cible de l'ABIS ?	TECHNIQUE	Répondu sur la question n°27 et n°29
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Générateur du Numéro Unique d'Identification (NUI)	51	DP n°028	Le processus va-t-il continuer, ou va-t-il s'arrêter, et la génération de nombres uniques sera-t-elle exclusivement effectuée par cette solution ? Si plus d'une solution génère des nombres, il y a de fortes chances de duplication de nombres.	TECHNIQUE	Merci de vous référer aux termes de références qui indique que le gestionnaire de numéro unique est un composant livré par le gouvernement pre-existant au programme.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Pg 187 - Le système devra permettre à l'avenir d'adresser la diaspora vivant à l'étranger sans modifications ni surcoût.	52	DP n°028	Comment les détails biométriques seront-ils capturés pour ces personnes ? Comment recevront-elles leur documentation ?	TECHNIQUE	L'enrôlement et la remise des cartes n'est pas l'objet de cette exigence. La demande indique ici qu'il doit être possible à l'avenir de pouvoir utiliser le système IDMS pour la dispora sans modification du logiciel de ce lot comme si il s'agissait de centres d'enrôlement supplémentaires, à la différence que ceux-ci seraient situés hors Madagascar.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	p188 - Gestion de l'identité Unique - Traitement de désactivation d'identité (décès, doublon, etc.) - Adjudication biométrique manuelle - Gestion d'anomalie - Gestion de fraude - Gestion de plainte - Droit d'accès à l'information - Droit de corrections de données - Droit de modification des données de contacts	53	DP n°028	Que signifie "Gestion d'anomalie"?	TECHNIQUE	Répondu sur la question n°19
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Pg 192 - Cas d'exceptions à prendre en compte Lors des procédures d'enrôlement ou du traitement des données d'enrôlement se présenteront des cas d'exception qui devront être prévus par le système : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Faible qualité des biométries de la personne (empreintes digitales abîmées, oeil malade ou manquant, etc.) ;</li> <li>○ Absence de justificatifs pour les données biographiques ;</li> <li>○ Date de naissance imprécise ou inconnue ;</li> <li>○ Double enrôlement biométrique.</li> <li>○ Absence d'état civil</li> <li>○ Personne de moins de 18 ans</li> <li>○ Individu étranger</li> <li>○ NUI (Numéro Unique d'Identification de l'État Civil) pre-existant déjà attribué préalablement par un autre système</li> </ul>	54	DP n°028	Quels types de documents doivent être délivrés aux ressortissants étrangers ?	TECHNIQUE	Les ressortissants étrangers ne recevront pas de carte d'identité, toutefois si une personne est enrôlée et finalement identifiée comme ressortissant étranger, ce cas d'exception devra être géré par le système.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Pg 195 - EN_BIOG_NO UVEAU_NUI Pour les personnes n'ayant pas de NUI, un sticker portant les NUI uniques générés, sera apposé sur le formulaire d'enrôlement qui sera scanné lors du processus d'enrôlement et sera remis à l'individu comme preuve d'enregistrement et support du NUI.	55	DP n°028	Qui sera responsable de l'impression des autocollants NUI ?	TECHNIQUE	L'impression des stickers est assurée par l'Acheteur.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Pg 195 EN_DONNEES_METIERS Le logiciel des kits devra permettre de collecter des données métiers supplémentaires. Ces données seront stockées dans une partie du paquet d'enrôlement nommé avec le type de métier pour être facilement extraites côté IDMS. Chaque type de données supplémentaire donnera lieu à un ou plusieurs écrans de collecte.	56	DP n°028	Quel type de données métiers supplémentaires doit être capturé ?	TECHNIQUE	Pas de précisions là-dessus, il faut juste permettre l'extensibilité de la capture de nouvelles données métier, c'est à dire avoir la possibilité de rajouter des écrans supplémentaires au niveau de l'enrôlement et des sections supplémentaires au niveau des paquets de données.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Pg 200 RECIPISSE_ENROLLEMENT Pour les individus venant sans NUI, un sticker contenant un numéro unique NUI sera apposé sur le formulaire d'enrôlement. Pour les individus venant avec NUI, le NUI sera copié manuellement sur le formulaire d'enrôlement. Le formulaire d'enrôlement sera remis à l'individu après avoir été scanné.	57	DP n°028	Le système doit-il générer un formulaire d'enrôlement ou s'agit-il d'un formulaire pré-imprimé fourni par l'acheteur que le demandeur doit remplir et fournir lors de l'enrôlement?	TECHNIQUE	Il s'agit d'un formulaire pré-imprimé fourni par l'Acheteur.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Pg 158 L'amélioration du processus et de la procédure d'enregistrement des faits d'État civil et de génération de données y afférents pour renforcer le contrôle de l'État civil procédé par les autorités administratives et judiciaires	58	DP n°028	Précisez tous les statuts/types d'identification requis.	AUTRES	Merci de préciser la question s'il vous plaît, la référence qui a été fournie ne correspondant pas à la demande de clarification.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Pg 159 La réforme de la gestion de l'État civil et de l'identité figure parmi ces réformes, sous l'égide d'un comité de pilotage dédié composé des décideurs de haut-niveau issue de l'ensemble des parties prenantes et bénéficiaires du projet, incluant le Ministère de l'Intérieur (MinInter) ; le Centre National de l'État Civil et de l'Identité (CNECI) ; le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) ; le Ministère du développement Numérique, de la transformation Digitale, des Postes et des Télécommunications (MNDPT) ; l'Unité de Gouvernance Digitale (UGD) ; le Ministère de la Santé Publique (MSANP) ; le Ministère de la Justice (MINJUS) ; le Ministère des Affaires Étrangères (MAE), ainsi que les autres acteurs clés.	59	DP n°028	Les entités devant avoir accès au système/base de données. - Vont-elles s'inscrire en tant qu'organisations tierces ? - Leur sera-t-il délivré une documentation ? Y a-t-il des frais impliqués ?	METIER	Les fournisseurs doivent prévoir l'approvisionnement des API pour les intégrations avec ces entités. Seul le CNECI est l'autorité habilitée à accéder à la base de données, et ce sur autorisation du CMIL.



Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Pg 162 • Minimisation des données • Pas de consolidation avec des données / système externes qui facilite le profilage	60	DP n°028	Que signifie : La minimisation dans ce contexte ? Que signifie l'absence de consolidation avec des données/systèmes externes ?	TECHNIQUE	Cette section traite de principes: Minimisation signifie qu'il faut collecter le minimum possible de données par individu pour permettre un enrôlement de masse rapide. Ne pas consolider les informations avec des systèmes externes permet d'éviter des tâches fastidieuses de comparaison et vérification, génératrices de contradiction sans forcément avoir de valeur ajoutée
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Pg 163 L'enrôlement biométrique inclut la collection du statut d'État Civil de chaque individu afin de pouvoir définir les actions à mener concernant son identité légale.	61	DP n°028	Quel type de statuts est attendu et est-ce que les actions diffèrent sur la base du statut ?	TECHNIQUE	Les statuts attendus doivent permettre de déterminer quel type d'action doit être engagée en ce qui concerne l'Etat Civil d'individu. Les statuts seront par exemple : Etat Civil justifié, Etat Civil déclaré mais non justifié, Pas d'Enregistrement à l'Etat Civil, Ne sais pas. Les statuts seront revus lors des ateliers de préparation.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Pg 172 Population Les populations sont les principales bénéficiaires de la réforme en cours. Elles incluent tant les citoyens que les non-citoyens résidant sur le territoire national, ainsi que l'ensemble des ressortissants malagasy résidant à l'étranger	62	DP n°028	Comment les non-citoyens interagiront-ils avec la solution ? Devrait-il y avoir un accès donné aux ambassades, par exemple ?	METIER	Toute personne se présentant lors de l'enrôlement biométrique sera enregistré. Le processus continuera son cours jusqu'à la déduplication. Tous les cas d'exception devront être gérés par le système. A NOTER que : L'accès aux données se fera uniquement sur autorisation et suivant les normes d'interopérabilité qui restent à définir
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Pg 172 Population - .... Elles incluent tant les citoyens que les non-citoyens résidant sur le territoire national....	63	DP n°028	Le système doit-il également prendre en compte les non-citoyens ?	METIER	Répondu sur la question n°62
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Pg 172 Population - .... Elles incluent tant les citoyens que les non-citoyens résidant sur le territoire national....	64	DP n°028	Si tel est le cas, merci svp d'expliquer le processus et la documentation nécessaires.	METIER	Répondu sur la question n°62 Les documentations seront définies par le Fournisseur au fur et à mesure des cas traités.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Pg 180 Ces NUI seront collectés et ré-utilisés par le programme d'enrôlement biométrique.	65	DP n°028	Comment ces numéros NUI pré-numérotés seront-ils fournis ou rendus disponibles au système ?	TECHNIQUE	Les NUI et les données correspondantes seront pré-chargées au niveau des kits mobiles. C'est lors de la remontée des informations d'enrôlement que le système les enregistrera.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Pg 178 - 181 Les rurales zones rurales reculées ne sont pas équipées d'infrastructures permettant aux individus un accès à des transports pour se rendre dans les centres d'enrôlement, les centres d'enrôlement sont mobiles car ils doivent se rendre sur les lieux d'habitation des populations, ils n'ont aucun accès à une source l'énergie ni aux réseaux de communication. Les données collectées lors de l'enrôlement biométrique seront dédupliquées par le système d'identification unique équipé d'un ABIS, piloté par le système IDMS ou Système de Gestion d'Identité.	66	DP n°028	Que faut-il attendre si les kits mobiles n'ont pas de connexion pour gérer le processus de déduplication s'ils font partie du processus d'inscription ? Quel processus doit être suivi ?	TECHNIQUE	Le système d'enrôlement doit fonctionner en mode offline par défaut. Les données seront remontées sur des clefs USB sauf si la connectivité permet de les envoyer directement au système central.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Pg 195 EN_BIOG_NO UVEAU_NUI Pour les personnes n'ayant pas de NUI, un sticker portant les NUI uniques générés, sera apposé sur le formulaire d'enrôlement qui sera scanné lors du processus d'enrôlement et sera remis à l'individu comme preuve d'enregistrement et support du NUI.	67	DP n°028	Qui sera responsable du sticker ?	TECHNIQUE	Répondu sur la question n°55

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Pg 197 EN_BIOM_MODALITES L'enrôlement doit enregistrer toutes les informations biométriques pour chaque individu: - Portrait (photo du visage) - Empreintes digitales des 10 doigts - Iris En cas d'absence de l'une ou plusieurs de ces modalités biométriques, un indicateur l'indiquera et un commentaire sera ajouté par l'opérateur pour en définir la raison.	68	DP n°028	Avez-vous besoin de marques spéciales/hauteur/couleur des yeux à capturer en plus ? (Comme exigences facultatives - dans le cas où tous les détails biométriques ne peuvent pas être capturés/ne sont pas disponibles)	TECHNIQUE	Non, comme mentionné dans les termes : "... En cas d'absence de l'une ou plusieurs de ces modalités biométriques, un indicateur l'indiquera et un commentaire sera ajouté par l'opérateur pour en définir la raison. - Page 197"
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Section IX - Pg.332-334 Inscription C. Paiement Conditions de paiement CCAG 12.1	69	DP n°028	Il y a une divergence dans l'allocation totale en pourcentage pour les catégories de paiement indiquées dans les conditions de paiement de l'appel d'offres. Chacune de ces catégories a des pourcentages spécifiés à payer en fonction du coût de la catégorie, plutôt que du montant total du contrat. Cependant, après calcul, il semble que la somme finale des pourcentages pour les catégories ne soit pas équivalente à 100%.	PROCUREMENT	Selon les termes de la Partie 3 - Section IX - Chapitre C. Paiement - Conditions de paiement (Clause 12 du CCAG) : - L'avance représentera 20% de l'offre du Prix du Marché, à l'exclusion de tous les Coûts récurrents - L'intégration complète du Système représentera 10% de l'offre du Prix du Marché, à l'exclusion de tous les Coûts récurrents - Les 70% restant à l'exclusion de tous les Coûts récurrents représenteront les autres rubriques de paiement, dont : *** Technologies de l'Information, Documents et autres Biens, à l'exception des Logiciels et Documents personnalisés *** Logiciels et Documents personnalisés *** Services à l'exclusion de la Formation *** Formation
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	SLA009 (Pg.231) Latence du réseau	70	DP n°028	L'ALS couvre le réseau MPLS, les liens Internet et le réseau de réplication, cela signifie-t-il que le fournisseur doit fournir la connectivité réseau (lien et bande passante) dans le cadre du périmètre ?	TECHNIQUE	Le fournisseur du lot 8 (DP n°28) ne sera pas en charge de la connectivité réseau des datacenters
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Section VII, D. Pg.242 3. Exigences techniques détaillées à respecter pour les kits d'inscription mobiles KIT_CONT_CAMERA_M : la caméra doit être équipée d'une lumière LED circulaire intégrée	71	DP n°028	Y a-t-il des caractéristiques techniques spécifiques associées à la forme de la LED ? Les formes alternatives de LEDs sont-elles autorisées ?	TECHNIQUE	La forme circulaire est indicative mais pas obligatoire, d'autres formes sont acceptables dans la mesure où l'utilisation de plusieurs points lumineux permettent un éclairage uniforme et sans ombres du visage. Si le fournisseur ne fournit pas une lumière LED circulaire, il doit démontrer qu'il répond bien à l'exigence sur l'uniformité de la lumière et l'absence d'ombre sur le visage.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 1 - Section 2 - IP 23.1	72	DP n°028	Demande de prolongation de la date de clôture de l'AO Compte tenu de la portée du RFB, nous avons besoin de plus de temps pour préparer une proposition bien préparée, à la fois en termes de solution technique et de prix compétitif à la satisfaction de PRODIGY, Veuillez donc prolonger la date de clôture au 15 mai 2024	PROCUREMENT	Répondu sur la question n°3
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Page 191/415, General workflow of enrollment (Plan de travail général de l'enrôlement) Selon le schéma du workflow, après l'activation du NUI, la demande doit passer par l'ETAT CIVIL avant d'envoyer la demande d'impression d'une carte au système de personnalisation de la carte.	74	DP n°028	- Le schéma détaillé du workflow qui se trouve à la page 204 indique que le système de gestion de base de données intégré (IDMS) envoie la demande d'impression de la carte immédiatement après l'activation du NUI, sans qu'il ne soit nécessaire de passer par l'ETAT CIVIL. Veuillez préciser si la demande doit passer par l'ETAT CIVIL. - Le texte détaillé du workflow à la page 205 indique que le système de personnalisation demande les données d'impression plutôt que le système IDMS les envoie. Veuillez définir si c'est l'IDMS qui transmet les données d'impression ou bien si c'est le système de personnalisation qui extrait les données d'impression.	TECHNIQUE	Le schéma est donné à titre illustratif. Effectivement l'Etat Civil doit être validé auprès du système d'Etat Civil avant l'impression de la carte. Le fonctionnement entre le système IDMS et d'impression de la CNI est indiqué dans le DAO, il fonctionne sur un mode de publish & subscribe: l'IDMS déposant un événement de demande d'impression sur son espace de publication. Le système de personnalisation qui est abonné à cet événement est alors notifié de l'évènement et vient récupérer les données à imprimer. L'objectif étant d'avoir un flow control naturel et une résistance aux pannes.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Page 192/415, Le rôle de la solution IDMS dans l'enrôlement indique que la portée de l'IDMS ne couvre pas le système de personnalisation de la solution de capture. Le workflow d'enrôlement sur le KM/KUM se termine par la préparation des données pour l'IDMS. Qui est responsable de la définition et de la description de la solution de sécurité COMPLÈTE dans le système (cryptage, signature cryptographique, gestion des clés, confidentialité, transport des données) ?	75	DP n°028	S'agit-il d'un offrant de système IDMS ou d'un offrant de kit de capture ? Il s'agit ici d'un problème de la responsabilité de la solution COMPLÈTE.	TECHNIQUE	Le système d'enrôlement devant être indépendant du système IDMS, la partie sécurité des données est fournie et traitée le système d'enrôlement du lot 7. Les clés nécessaires à la sécurité sont donc fournies par ce dernier au système IDMS lot 8.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	P,71 Évaluation technique (IS 32.2) (ii) certaines autres caractéristiques d'utilisabilité, telles que la facilité d'utilisation, l'administration ou l'extension du Système d'Information, qui influencent le coût du cycle de vie du Système d'Information et son efficacité.	76	DP n°028	Veuillez préciser comment cela sera évalué.	PROCUREMENT	La base de comparaison des offres sera le prix des offres révisées, l'Acheteur ne prendra pas en compte le coût de la durée de vie pour l'évaluation des offres.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	71 Évaluation technique (IS 32.2) (iv) toute exigence d'acquisition durable telle que spécifiée à la section VII Exigences relatives au système d'information.	77	DP n°028	Veuillez préciser comment cela sera évalué.	PROCUREMENT	La durabilité pourra être évaluée en se référant sur les termes de la Partie 2 - Section VII - différents chapitres d'exigences sur l'acquisition des systèmes, des matériels et des services fournies. Par exemple pour le transfert de technologie effectué : licence perpétuelle, code source, transfert de compétences, garanties, garantie de support et de pièces de rechange.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	71 Méthodologie de notation des propositions techniques Méthodologie de notation des propositions techniques : 3 signifie que les critères sont légèrement dépassés, et 4 signifie que les critères sont clairement dépassés.	78	DP n°028	Veuillez préciser comment la différence entre « légèrement » et « clairement » seront évaluées.	PROCUREMENT	Le terme "légèrement" indique une valeur ajoutée positive par rapport l'objectif recherché sous-jacent à la fonctionnalité mais qui ne change pas fondamentalement l'atteinte de l'objectif . Le terme "clairement" indique une valeur ajoutée très significative par rapport l'objectif recherché sous-jacent à la fonctionnalité qui vient dépasser positivement l'objectif.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	180 Exigences opérationnelles, Critères de rendement, généralités Exigences fonctionnelles La solution d'enrôlement biométrique : L'enrôlement de masse vise à enregistrer puis à dédupliquer biométriquement la population de plus de 18 ans afin de garantir l'unicité des identifiants NUI uniques et de leur fournir une carte d'identité (CNI)	80	DP n°028	Veuillez préciser comment la population de moins de 18 ans sera traitée. Est-ce que l'inscription basée sur l'introducteur/tuteur est autorisée pour ce groupe d'âge ?	METIER	Répondu sur la question n°62 Le processus nominal veut que les personnes de moins de 18 ans ne soient pas enrôlés. Mais le système doit pouvoir gérer ce cas parmi les exceptions.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	68 Qualification clé pour le personnel clé - Directeur de projet Parle français et/ou anglais	81	DP n°028	Le directeur du projet devrait savoir parler le français et l'anglais ou l'un ou l'autre?	TECHNIQUE	Il est demandé selon les termes que le Directeur de projet doit parler soit le Français soit l'Anglais. Si la personne parle sur les deux langues, autant pour l'Acheteur.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	68 Qualification clé pour le personnel clé - Chef de projet local Parle malgache, français et anglais	82	DP n°028	Il est demandé de conserver les critères malgache ou français ou anglais au lieu d'exiger la compétence des trois langues ensemble.	TECHNIQUE	Etant donné les besoins d'accompagnement sur site, le Chef de projet local doit savoir parler en Malgache, en Français et en Anglais pour s'assurer en plus des éventuels échanges avec tous les personnels clés et la gouvernance du projet.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	68 Directeur Technique du projet Avoir piloté au moins deux (02) projets d'enrôlement biométrique en tant que Directeur Technique de l'Identification Civile et/ou Electorale.	83	DP n°028	Il est également demandé d'inclure l'inscription démographique comme option. La clause suggérait : « Avoir piloté au moins deux (02) projets d'enrôlement biométrique/démographique en tant que Directeur Technique de l'Identification Civile et/ou Électorale. »	PROCUREMENT	L'enrôlement est un sujet particulier qui nécessite une gestion et une analyse des risques spécifiques. Une expérience de recensement est intéressante mais ne sera pas suffisante, l'expérience de l'enrôlement biométrique reste obligatoire.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	60 App39.1 La pondération du coût « X » dans le calcul de la note globale évaluée sera de soixante (60) pour cent pour la partie technique et de quarante (40) pour cent pour la partie financière	84	DP n°028	Compte tenu de la criticalité de la mission, il est demandé de maintenir la pondération du coût « X » dans le calcul de la note globale évaluée à quatre-vingts (80) pour cent pour la partie technique et à vingt (20) pour cent pour la partie financière.	PROCUREMENT	Pour mettre de l'importance sur la partie financière, et conformément à la validation de la Banque Mondiale, l'Acheteur préfère garder la pondération de 60% pour la partie technique et 40% pour la partie financière.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	76 Évaluation technique - Expérience des fournisseurs et profils proposés - 5.3 Le cabinet a au moins (2) de l'expérience dans la mise en œuvre d'un système IDMS pour l'identification unique nationale au cours des 10 dernières années et au moins 2 des ressources clés proposées ont été impliquées dans ces références	86	DP n°028	Il est suggéré de conserver les critères « Identification unique nationale ou équivalent » au lieu d'identification unique nationale afin d'encourager une participation plus large. L'« identification unique nationale ou l'équivalent » est définie comme un projet dans lequel un utilisateur s'inscrit pour obtenir un identifiant et utilise des services à l'aide de cet identifiant. Veuillez permettre que l'expérience des ressources clés et l'expérience du projet du soumissionnaire ne soient pas liées.	PROCUREMENT	L'Acheteur juge important et nécessaire de garder ce critère tel qu'il est. A NOTER que : ceci n'est pas un critère éliminatoire mais il s'agit d'une critère technique notée.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	214 Niveau de service Les pénalités applicables pour tous les SLA qui n'ont pas été respectés au cours d'un trimestre seront additionnées pour obtenir les pénalités cumulatives applicables pour ce trimestre	87	DP n°028	Il est demandé de fixer une limite supérieure au pourcentage cumulatif des pénalités pour un trimestre. Conformément à la pratique contractuelle standard, il est maintenu à 10 % de la valeur de la facture trimestrielle.	PROCUREMENT	Le pénalité de retard est de 0,5% du montant total du marché par semaine assorti de retard, calculé sur la base du montant total du marché hors IMP. Et comme mentionné dans les termes : "28.2 - ... Lorsque le maximum de 10% de pénalité est atteint, l'Acheteur peut envisager de résilier le Marché, conformément aux dispositions de la Clause 41.2.2 du CCAG."
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	214 Niveau de service Pour les SLA basés sur des jalons, les pénalités forfaitaires applicables pour les jalons non respectés consistent en un (a) montant fixe et (b) montant par jour de retard : Pour la pénalité de montant fixe, la base est égale à 2 % multiplié par le prix de la partie fixe du système. La pénalité est ensuite calculée en multipliant la base par le taux indiqué dans le tableau ci-dessus pour le niveau de gravité correspondant au jalon dépassé. Pour le montant par jour de retard, son montant est égal à 1% de la pénalité calculée ci-dessus, à moins qu'une renonciation spécifique n'ait été fournie par l'Acheteur pour les facteurs à l'origine du retard qui sont indépendants de la volonté du Fournisseur.	88	DP n°028	Les clauses permettant de calculer les pénalités pour le retard dans les SLA basés sur des jalons ne sont pas claires. Demande de fournir un exemple de calcul avec un scénario imaginaire.	TECHNIQUE	Nous vous invitons à vous référer sur l'introduction du chapitre 7. sur le Niveau de services (SLA) pour les clarifications des clauses de calcul des pénalités pour le retard.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	185 et 274 Échéancier de livraison et Calendrier des phases du projet Échéancier de livraison et Calendrier des phases du projet	89	DP n°028	Nous suggérons que l'échéancier des phases du projet soit aligné sur l'échéancier de livraison	TECHNIQUE	Il n'y a pas d'incohérence dans l'échéancier mentionné autant sur la durée que sur le calendrier : - Page 185 : "La durée du contrat est de cent-vingt-quatre (124) semaines à compter de la date de signature du contrat" - Page 274 : "Le tableau de calendrier présentant les jalons clefs pour la réalisation des termes. Le T0 correspond à la date d'entrée en vigueur du contrat donc la signature du contrat : J10 - Fin du Contrat - T0 + 124 semaines"
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	274 Chronologie Les lignes de jalons après D1 sont nommées Jour 2 et Jour 3.	90	DP n°028	On suppose qu'il s'agit de D2 et D3 au lieu de Jour 2 et Jour 3. Veuillez confirmer.	TECHNIQUE	J1, J2, J..., Jn font référence à la colonne Jalon : donc Jalon 1, Jalon 2, Jalon ..., Jalon n Et non à "jour"
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	274 Chronologie J6 - Livraison du matériel informatique et du logiciel IDMS en T0 + 14 semaines	91	DP n°028	Les délais de livraison sont un peu stricts compte tenu des perturbations sur les routes commerciales maritimes mondiales. Demande d'augmentation du délai d'exécution de D6 de T0+14 à T0+18 semaines.	TECHNIQUE	Les délais à tenir seront maintenus tel que mentionnés dans les termes actuel par l'Acheteur. Par ailleurs, dans les Benchmark de projets similaires, les serveurs sont souvent livrés par avion et non par bateau.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	274 Chronologie J8 - Mise en service opérationnelle de l'IDMS et de l'IDVS en T0 + 18 semaines	92	DP n°028	Les délais de livraison sont un peu stricts. Demande de prolongation du délai de J8 de T+18 à T+22 semaines.	TECHNIQUE	Les délais à tenir seront maintenus tel que mentionnés dans les termes actuel par l'Acheteur.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	74 Critères d'évaluation technique détaillés, article 2.5 La gestion de la coordination avec les livrables externes est prise en compte pour assurer l'agilité de la dans l'ensemble du programme, une analyse des risques spécifiques sur les livrables externes est incluse	93	DP n°028	Veuillez préciser la signification des livrables externes	PROCUREMENT	Les livrables externes sont les livrables hors périmètre du fournisseur, par exemple ceux qui sont livrés par d'autres fournisseurs sur d'autres lots ou par l'Acheteur.



Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	212 Niveau de service Les niveaux de gravité des SLA et les pénalités associées sont définis dans le tableau suivant.	94	DP n°028	Veuillez préciser comment les niveaux de gravité entre 0 et 5 seront déterminés.	TECHNIQUE	Répondu sur la question n°88
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 1 - Section I - Chapitre C. Préparation des Propositions - Section 20. Garantie de Proposition	95	DP n°028	Veuillez confirmer que la garantie de la proposition peut prendre la forme d'une assurance.	PROCUREMENT	<p>Tel qu'il est mentionné dans les DPDP de préparation des propositions :</p> <p>- IP 20.1 : "Le Proposant « devra » fournir une Garantie de Proposition. Le Proposant « ne devra pas » fournir une Déclaration de Garantie de Proposition sous peine de rejet. La garantie de proposition est de: QUATRE CENT TRENTE SIX MILLIONS CINQ CENT MILLE ARIARY (MGA 436 500 000) ou QUATRE VINGT DIX SEPT MILLE US DOLLARS (97 000 USD) ou QUATRE VINGT NEUF MILLE EUROS (89 000 Euros). La garantie doit être libellée au nom de PRODIGY.</p> <p>L'absence ou la non conformité de la garantie de Proposition peut entraîner le rejet de l'offre."</p> <p>- IP 20.3 (d) : "Autre forme de garantie acceptable : AUCUNE"</p> <p>Les formes de garantie qui seront acceptées sont référées dans la Partie 1 - Section I - Chapitre C - Point 20.3 du sous-chapitre 20. Garantie de Proposition des Instructions aux proposants</p> <p>La garantie de proposition devra provenir d'une source fiable et provenant d'un pays éligible. Toutes les garanties émises lors de la soumission seront par ailleurs vérifiées et authentifiées auprès de la banque ou l'institution financière émettrice par l'Acheteur.</p>
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY		96	DP n°028	Veuillez reconfirmer les conditions d'éligibilité pour la situation et la performance financières (3.1)	PROCUREMENT	Veuillez mentionner la référence correspondante à la question dans le dossier pour clarifier s'il vous plaît
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 1 - Section 2 - IP 23.1	97	DP n°028	Nous demandons également une prolongation de la soumission des offres de 2-3 semaines à compter du 29 avril 2024. Cela nous permettra d'intégrer tous les commentaires et d'assurer la soumission physique des documents	PROCUREMENT	Répondu sur la question n°3
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	CCAG 9.18	98	DP n°028	Ce DAO ne concerne pas les bâtiments, pourquoi le fournisseur est-il responsable de la sécurité du site comme mentionné dans la CCAG 9.18 ?	PROCUREMENT	Le Fournisseur est responsable de la sécurité dans la limite de son périmètre. Par exemple, il est responsable de la sécurité de ses employés ou de ses ressources et doit prendre les mesures préventives et protectives en fonction.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	page 127	99	DP n°028	La conformité des exigences autres que techniques (fonctionnelles, logiciel...) doivent-elles être complété également dans le tableau de conformité	PROCUREMENT	Oui, la conformité de toutes les exigences exprimées doit être complétée.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 1 - Section III - A. Qualification - f. Représentant local	100	DP n°028	Doit-on désigner dans la réponse à ce DAO le représentant local ou le fournisseur le nommera dans les 14 jours suivant la date d'entrée en vigueur du marché ? Il n'y a pas de formulaire afin de compléter les informations	PROCUREMENT	Le représentant local doit être désigné dans la proposition du Fournisseur tel qu'il est mentionné dans la clause concernée : "Dans le cas d'un Proposant qui n'opère pas dans le pays de l'Acheteur, le Proposant doit présenter dans sa Proposition des éléments de preuve documentaires établissant à la satisfaction de l'Acheteur qu'il est ou sera (s'il obtient le Marché) représenté par un agent dans ce pays qui est équipé et capable d'exécuter/gérer les obligations d'entretien, de soutien technique, de formation et de réparation de garantie spécifiées dans les Exigences de l'Acheteur (y compris tout temps de réponse, normes de résolution des problèmes ou autres aspects susceptibles d'être spécifiés dans le Marché). "  De même pour le profil du Chef de projet local qui doit être indiqué dans la proposition présentée.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Exigence technique IDMS LDT.02 - Stations pour l'adjudication, l'exploitation et l'opération du système	101	DP n°028	Les stations d'adjudication seront-elles installées dans le même bâtiment que le Datacenter ? si non, à quelle distance du Datacenter ?	TECHNIQUE	La proximité immédiate du Datacenter et des stations d'adjudication n'est pas indiquée.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 2 - Section VII - Chapitre C. Besoins opérationnels, critères de performance, exigences fonctionnelles générales - Exigences Fonctionnelles générales - Détails sur point 5. Transport des données d'enrôlement	102	DP n°028	Faut-il un serveur de fichier (un serveur pour stocker nos fichiers, nos documentations, executable etc..) ?	TECHNIQUE	Non, les livrables seront à stocker sur un serveur de l'Acheteur.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	IP 23.1. La date et heure limites de dépôt des propositions sont les suivantes : Date : 29 Avril 2024 Heure : 14 h 00 mn heures locales.	103	DP n°028	<p>Il est courant dans les processus d'appel d'offres internationaux que si plusieurs soumissionnaires demandent une prolongation de la date limite de soumission des propositions, une telle prolongation est accordée.</p> <p>Dans cet appel d'offres spécifique, malgré le fait qu'un nombre extrême d'au moins 12 (DOUZE) demandes de prolongation ont été posées par un grand nombre de soumissionnaires (numéros de questions : 1, 5, 16, 21, 23, 27, 38, 64, 66, 72, 75 et 91, dans le document Demandes de Clarifications du 14/04/2024), TOUTES les demandes de prolongation ont été rejetées. L'excuse de ce refus était que l'Acheteur souhaitait conclure l'exercice dans le délai imparti.</p> <p>Nous respectons pleinement cette raison, mais nous pensons qu'après tant d'années pendant lesquelles Madagascar ne disposait pas d'un registre de population solide, quelques semaines ne suffiraient pas pour atteindre cet objectif national important. Nous sommes convaincus que le fournisseur sélectionné compensera l'Acheteur pour ce léger retard, lors de la mise en oeuvre du projet.</p> <p>Compte tenu de ce qui précède et étant donné que l'appel d'offres pour la personnalisation et l'émission des cartes NUI n'a pas encore été publié, et afin de permettre aux soumissionnaires de rédiger leurs propositions les plus complètes, efficaces et solides répondant à l'ensemble des exigences de l'appel d'offres pour dans l'intérêt de Madagascar, nous demandons à l'Acheteur de reconsidérer sa décision et d'accorder à tous les soumissionnaires une prolongation de 4 (quatre) semaines de la date d'échéance de la proposition, soit en la fixant au 31 mai 2024. Veuillez approuver.</p> <p>Nous apprécierions grandement votre réaction positive à cette demande importante demandée par tant de soumissionnaires. Merci beaucoup d'avance</p>	PROCUREMENT	Répondu sur la question n°3
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 1 - Section 2 - IP 23.1	104	DP n°028	<p>Nous travaillons actuellement sur la demande de proposition, dont la référence est « N° 028/2024-DP/PRODIGY ».</p> <p>Le dossier étant assez conséquent, sa préparation nécessite un temps considérable pour mener à bien les études techniques et établir l'offre financière.</p> <p>Par conséquent, nous souhaitons solliciter une extension de la période de remise de l'offre pour une durée supplémentaire de 40 jours minimum. À noter que la date actuelle de remise est fixée au 29 avril 2024.</p>	PROCUREMENT	Répondu sur la question n°3

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	p. 70, e. iv) Dernière phrase p. 121, (c) Dernière phrase p. 122, Pièces Jointes	105	DP n°028	La demande de proposition précise que les textes de licences doivent être inclus dans la proposition. Étant donné que seule la soumission sur papier est autorisée, cela impliquera l'impression des centaines de pages avec les textes des licences, notamment si on est demandé d'imprimer les textes de licence des logiciels standards (ex. Microso+...) Nous vous prions de confirmer que seulement les textes des logiciels spécifiques font objet de cette demande.	PROCUREMENT	Effectivement, les textes des licences des logiciels standards pourront ne pas être imprimés entièrement mais il est demandé de bien les indiquer dans la proposition en incluant une description succincte de la licence plus un lien vers tous les détails en ligne. Quant aux textes des logiciels spécifiques qui devront être inclus entièrement dans la soumission version papier. Par ailleurs, tous les documents en version numérique sont à livrer dans la clé USB joint dans la soumission.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	p. 55, DPDP, IP 11.2 (j), (i), g.	106	DP n°028	Les DPDP exigent un « Certificat de bonne relation avec sa banque » qui semble être un document très local et dans cette forme est inconnu dans notre pays. Nous vous prions de confirmer qu'une confirmation écrite de relation professionnelle avec la banque est suffisante pour être accord avec votre demande.	PROCUREMENT	Une lettre officielle pour confirmer une bonne relation professionnelle entre la Banque et le soumissionnaire pourra être recevable. Ladite lettre doit être issue de consentement mutuel des deux parties.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	p. 87, (iii)	107	DP n°028	Les critères de qualification de la présente demande de proposition exigent la soumission de bilans vérifiés pour les cinq (5) dernières années. Cette condition semble discriminatoire pour les entités légales plus récentes. Notre entité légale ayant été créée en 2020, nous ne pouvons vous fournir nos bilans qu'à partir de 2020 tout en respectant vos autres conditions financières et techniques. Veuillez confirmer que notre dossier sera accepté pour évaluation.	PROCUREMENT	Tenant compte de l'envergure et l'importance du projet, l'Acheteur prend la décision de garder les exigences de minimum cinq (5) années d'existence et d'expériences abouties des soumissionnaires.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	p. 2, 6.	108	DP n°028	Vu le fait que le processus de questions réponses influence directement les textes et formes des documents à soumettre, nous vous prions de prolonger le délai de soumission des offres nous permettant de consulter le dossier en ligne avec vos clarifications.	PROCUREMENT	Répondu sur la question n°3
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 2 - Section C p.212	109	DP n°028	exigence FORMATIONS_DE_BASES : Le fournisseur doit préparer et effectuer une formation de sensibilisation sur les bases de l'enrôlement. Cette formation doit être enregistrée et copiée sur chaque unité d'enrôlement. --> qu'entendez-vous par "basiques de l'enrôlement" ? quel est le contenu attendu de cette formation dans le cadre de la fourniture de l'IDMS/IDVS?	TECHNIQUE	C'est au fournisseur de décrire ce que sont les bases de l'enrôlement biométrique, puisque il doit démontrer en être un spécialiste, dans ce cadre là préciser les détails des formations, la qualité de tout cela participera à l'évaluation. Il en va de même pour les formations à fournir dans le cadre de l'IDMS et l'IDVS.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	"Partie 2 - Section D 2. Exigences techniques " p. 260	110	DP n°028	exigence IDMS LDT.06 - IDVS: SYSTEME_ID VS_AUTH_BIOM : Le système IDVS permet d'effectuer une authentification 1:1 en recevant l'identifiant d'une personne et une ou plusieurs de ses biométries. --> Quel est le flux, i.e. volume journalier de demandes d'identification biométrique pouvant être effectuées via IDVS ? (demandes émanants des fournisseurs de service, transitant par IDVS)	TECHNIQUE	La solution proposée doit-être scalable, la proposition technique doit le démontrer. Dans le cadre du projet, il doit être supporté 100.000 requêtes par jour pour supporter les demandes d'authentifications lors de la remise des cartes..

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	"Partie 2 - Section D 2. Exigences techniques " p. 260	111	DP n°028	exigence IDMS LDT.06 - IDVS: SYSTEME_ID VS_AUTH_BIOM : Le système IDVS permet d'effectuer une authentification 1:1 en recevant l'identifiant d'une personne et une ou plusieurs de ses biométries. --> Le processus d'identification biométrique de l'application mobile IDVS est-il réalisé en self-service (par le citoyen seul) ou réalisé par un Opérateur ?	TECHNIQUE	Le service serveur IDVS doit n'a pas à se préoccuper du contexte d'usage (self-service ou assisté). Au niveau de l'application mobile pour la remise des cartes ce sera effectué par un opérateur.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	"Partie 2 - Section D 2. Exigences techniques " p. 260	112	DP n°028	exigence IDMS LDT.06 - IDVS: SYSTEME_ID VS_AUTH_BIOM : Le système IDVS permet d'effectuer une authentification 1:1 en recevant l'identifiant d'une personne et une ou plusieurs de ses biométries. --> Le processus d'identification biométrique de l'application mobile IDVS est-il basé sur : - le portrait ? avec ou sans "liveness"? - les empreintes ? - les iris ?	TECHNIQUE	Répondu sur la question n°111, concernant la liveness. L'application biométrique doit pouvoir démontrer le match 1:1 avec les 3 biométries (fingerpints, face, iris)
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	"Partie 2 - Section D 2. Exigences techniques " p. 260	113	DP n°028	exigence IDMS LDT.04 Logiciel ABIS - ADJUDICATION_WORKFLOW : L'application d'adjudication doit permettre la mise en place d'un flux de travail spécifique configurable pour permettre par exemple une deuxième revue par un autre adjudicateur ou un superviseur, des adjudications en parallèle des mêmes dossiers. --> pouvez-vous s'il vous plait clarifier le besoin d'adjudication "en parallele" d'un meme dossier ? en principe, un dossier en cours d'adjudication est verrouillé et ne peut pas etre accessible à un autre adjudicateur en meme temps	TECHNIQUE	Un dossier d'adjudication ne sera visible que par un opérateur à la fois. Par contre lorsque celui-ci à pris sa décision, il est possible qu'un deuxième opérateur intervienne pour valider la décision ou pour prendre à nouveau cette décision. L'exigence est que le Fournisseur doit confirmer que sa solution d'adjudication implémentera un workflow à plusieurs niveau de décision si l'Acheteur le demande lors des phases de spécification détaillées.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	"Partie 2 - Section D 2. Exigences techniques " p. 260	114	DP n°028	exigence IDMS LDT.04 Logiciel ABIS - LOGICIEL_ADJUDICATION_MANUELLE : Le logiciel d'adjudication manuelle permet de comparer 2 à 2, un enregistrement d'enrôlement complet (toutes données) avec une liste de candidats au doublon identifié par l'ABIS. --> qu'entendez-vous par "comparaison 2 à 2" ? pouvez-vous s'il vous plait reformuler cette exigence?	TECHNIQUE	Un logiciel d'adjudication classique, va positionner à gauche de l'écran l'individu du dossier d'enrôlement et à droite les candidats trouvés par l'ABIS pour comparaison, chaque candidat de l'ABIS pourra être comparé à l'individu enrôlé. Il faut plutôt comprendre une comparaison 1 à 1.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	IP 4.1 p.53	116	DP n°028	Autoriserez-vous chaque membre d'un Groupement d'Entreprise à facturer son scope individuellement, pour paiement correspondant sur un compte-joint, sans l'intervention intermédiaire d'un Mandataire ?	PROCUREMENT	La facturation du projet sera présentée en tant que Consortium et non par des membres constitutifs ou scope individuel du Consortium.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	IP 17.5 (a) p.57	117	DP n°028	<p>Selon les règles des Incoterms, l'incoterm "CIP Antananarivo" est usuellement entendu "CIP aéroport, Antananarivo" et n'inclut que le transport principal des matériels jusqu'à aéroport de destination, assurance incluse, hors dédouanement/taxes/transport local.</p> <p>Cependant vous entendez que le matériel doit être livré sur le site final du projet ce qui est contradictoire avec un CIP, et plus proche d'un "DAP site du projet final, Antananarivo".</p> <p>Pouvez-vous s'il vous plait clarifier et ajuster l'Incoterm demandé?</p>	PROCUREMENT	Répondu sur la question n°7 : selon les termes validés et publiés dans la demande de proposition, l'incoterm CIP-Antananarivo sera utilisé. Nous vous invitons à vous référer sur l'édition des INCOTERMS de la Chambre de Commerce International Edition 2020 pour les détails.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 2 - Section D 2. Exigences techniques	119	DP n°028	Les gateway SMS et USSD nous seront-elles fournies où seront-elles à la charge du fournisseur?	GOUVERNANCE TECHNIQUE	Ces gateways seront à la charge du fournisseur. Il est recommandé d'utiliser les gateway locaux afin de minimiser le coût.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 2 - Section D 2. Exigences techniques	120	DP n°028	Quels sont les cas d'utilisation spécifiques pour lesquels vous souhaitez offrir le service USSD en dehors de l'accès aux statuts?	METIER	Nous n'envisageons pas d'autres cas pour le moment, mais cela pourra évoluer pendant le projet.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 2 - Section D 2. Exigences techniques	121	DP n°028	Qui est votre public cible pour le service USSD ? Toute la population? les opérateurs? ou bien?	TECHNIQUE	La population et les opérateurs
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 2 - Section D 2. Exigences techniques	123	DP n°028	Les services USSD & SMS doivent-ils être disponibles 24h/24 et 7j/7 ?	TECHNIQUE	Oui, c'est un service automatique, pas de SLA fort de haute disponibilité nécessaire (service non critique)
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 2 - Section D 2. Exigences techniques	124	DP n°028	Quelles sont les exigences en matière de latence et de performance pour le service USSD ?	TECHNIQUE	Cela dépendra fortement des réseaux
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 2 - Section D 2. Exigences techniques	127	DP n°028	Quelles données seront-elles cryptées ou protégées pendant la transmission (USSD, SMS)?	TECHNIQUE	Pas de mécanisme d'encryption sur ce type de canal qui doit pouvoir être accessible sur des features phones.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 2 - Section D 2. Exigences techniques	128	DP n°028	Quel est le besoin métier (les cas d'utilisations) derrière la mise en place de l'application mobile android	TECHNIQUE	Le besoin métier est la gestion de l'identité.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 2 - Section D 2. Exigences techniques	129	DP n°028	Quels sont les utilisateurs finaux de l'application mobile	TECHNIQUE	Les utilisateurs finaux sont les individus ou les fonctionnaires par délégation en cas de service assisté.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 2 - Section D 2. Exigences techniques	130	DP n°028	Avez-vous des préférences en terme d'implémentation d'application mobile (CrossPlateforme ou Native)	GOUVERNANCE TECHNIQUE	Plutot Cross-plateforme pour facilité de maintenance et pour un seul codebase plutot que plusieurs pour chaque plateforme.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	"Partie 2 - Section D 2. Exigences techniques " p.262	131	DP n°028	Des dernières mises à jour, OpenID for Verifiable Credentials (OpenID4VC) était un sujet émergent et peut ne pas être aussi largement adopté ou standardisé que l'OpenID Connect (OIDC), qui est un protocole d'authentification bien établi et largement utilisé. Est-ce que le OIDC est suffisant?	TECHNIQUE	Tel qu'il est mentionné dans les termes, OpenID for Verifiable Credentials (OpenID4VC) est jugé nécessaire et exigé par l'Acheteur. La proposition d'OpenID Connect (OIDC) sera considérée complémentaire à l'OpenID4VC. A NOTER, ceci n'est pas un critère éliminatoire mais il s'agit d'une critère technique notée.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 2 - Section D 2. Exigences techniques	133	DP n°028	Quel est le nombre, le type de sources de données seront affectées, quelle type protocoles sont en place pour l'intégration des données ou l'accès aux différentes sources ?	TECHNIQUE	La question est imprécise, la source de données principale sera l'enrôlement. L'IDMS viendra consommer les données d'enrôlement suivant son propre rythme.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 2 - Section D 2. Exigences techniques	134	DP n°028	Quel est la volumétrie de chaque source de données, l'évolution en volume de chacune d'elles ?	TECHNIQUE	La volumétrie est définie au niveau du dossier d'appel d'offre.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 2 - Section D 2. Exigences techniques	135	DP n°028	Quel environnement va être utilisé pour l'exigence LDT 13?	TECHNIQUE	L'environnement Lab doit-être fourni par le Fournisseur. Il doit-être indépendant, il est conseillé qu'il soit virtualisé. Des émulateurs peuvent être utilisés pour les HSM.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Partie 2 - Section D 2. Exigences techniques	136	DP n°028	Est-ce les environnement Opération & Intégration sont identiques ?	TECHNIQUE	Répondu sur la question n°32
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	"Partie 2 - Section D 2. Exigences techniques IDMS LDT.01 " p.251	137	DP n°028	"La solution IDMS doit être déployée sur 2 infrastructures ICT en mode actif/passif sur 2 datacenters dans des sites différents." Est-ce que le site DR doit être à chaud avec bascule automatique ou à froid avec bascule manuelle ? Est-ce qu'il y a besoin de répartiteur de charge géographique GTM (GSLB) ?	TECHNIQUE	Mode actif/passif avec bascule manuelle suite à décision humaine.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY		139	DP n°028	Par ailleurs, nous souhaitons obtenir un délai supplémentaire de 3 à 4 semaines, pour finaliser nos offres Technique et Financière tenant en compte des exigences de l'Appel d'Offres	PROCUREMENT	Répondu sur la question n°3

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	P 57 "La taxe sera calculée sur la base des offres ou des propositions financières soumises au taux de dix-huit pour cent (8%) et sera déduite à la source de chaque soumissionnaire. au taux de DIX-HUIT pour cent (8%) et sera retenue à la source sur chaque acompte ou paiement final. acompte ou du paiement final."	140	DP n°028	Veillez préciser si la taxe est de 8 ou de 18 %. Il semble qu'il y ait une erreur de frappe.	PROCUREMENT	Oui, il s'agit d'une faute de frappe.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	P 58 "La date limite de soumission des propositions est la suivante : Date : 29 avril 2024 Heure : 14:00 heure locale"	141	DP n°028	Veillez prolonger la date de soumission de 10 jours ouvrables, car nous aurons besoin d'éclaircissements sur les questions posées pour répondre à certaines parties cruciales de cet appel d'offres.	PROCUREMENT	Répondu sur la question n°3
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	P250 L'objectif est de pouvoir dédupliquer 150 000 ou 50 000 inscriptions par jour.	142	DP n°028	Veillez préciser si le nombre d'inscriptions par jour est de 150 000, 30 000 ou 50 000 par jour. Selon l'appel d'offres, "ABIS doit pouvoir paralléliser les demandes de déduplication et être capable de dédupliquer au moins 30 000 déduplications par jour". En outre, "le système doit être capable de gérer un volume de galeries de 30 millions et un volume de données de 50 000 inscriptions". de données de 50 000 inscriptions par jour".	TECHNIQUE	Répondu sur la question n°27 et n°29
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	"Le système doit être évolutif pour gérer un volume de galeries de 30 millions et un volume de données de 50 000 inscriptions par jour. de données de 50 000 inscriptions par jour."	143	DP n°028	Nous supposons que nous devons considérer 30 M de galeries comme capacité globale de dimensionnement avec 50K de déduplication par jour. Veuillez nous confirmer que le dimensionnement du serveur sera effectué en conséquence. Nous considérons également que 50 K inscriptions pour la déduplication seront traitées en 24 heures. Veuillez confirmer.	TECHNIQUE	Répondu sur la question n°27 et n°44



Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	P 251 "Plusieurs environnements de système doivent être fournis. - Développement - Tests - Pilote - Pré-intégration - Intégration - Opérations"	144	DP n°028	Veuillez confirmer si ces 6 environnements nécessitent des licences ABIS pour la base de données complète. En général, seuls les centres de données primaire et secondaire sont équipés de licences pour la base de données complète, tandis que les autres environnements disposent d'un nombre limité de licences d'enregistrement.	TECHNIQUE	Seuls les environnement pour les opérations doivent disposer de licences pour les données complètes. Les autres environnement doivent utiliser des licences avec quelques centaines de milliers de records. Nous nous attendons à ce que les environnement non opérationnels bénéficient de licences gratuites et que le mode de licenciement du Disaster Recovery prenne en compte le fait qu'il est passif, et peut donc considéré comme un site non opérationnel puisque si la bascule s'opère, les licences du site principal ne seront pas actives.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	P 258 "Le système ABIS doit prendre en charge deux modalités biométriques, à savoir pour chaque enregistrement - 10 doigts à plat - 2 iris"	145	DP n°028	Veuillez préciser si les licences ABIS doivent être fournies uniquement pour les empreintes digitales et l'iris OU pour les empreintes digitales, l'iris et le visage.	TECHNIQUE	La photo ne sera pas inclus parmi les références de déduplication de l'ABIS.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	P 258 "Le système ABIS conservera sa propre base de données d'images d'empreintes digitales et d'iris pour la déduplication. déduplication."	146	DP n°028	Étant donné qu'un IDMS complet est en cours d'installation, nous recommandons que le moteur ABIS ne fonctionne qu'avec des modèles de données biométriques et qu'il ne soit pas autorisé à stocker des images. Les images doivent être stockées dans la base de données IDMS. Veuillez nous confirmer si cela vous convient.	TECHNIQUE	L'Acheteur juge convenable la proposition.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	P 259 "Les empreintes digitales doivent être stockées au format WSQ avec un facteur de compression ne dépassant pas 1:5."	147	DP n°028	Il semble qu'il s'agisse d'une erreur de frappe et que le taux de compression devrait être de 15:1. Merci de confirmer.	TECHNIQUE	Oui, il s'agit d'une faute de frappe.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	P 260 "Le système ABIS doit effectuer la déduplication sur la base des 3 modalités enregistrées : empreinte digitale, visage et iris. enregistrées : empreintes digitales, visage et iris."	148	DP n°028	Veuillez préciser si la déduplication est basée uniquement sur le doigt et l'iris ou également sur le visage. Une clause stipule que seuls le doigt et l'iris seront utilisés pour la déduplication.	TECHNIQUE	Répondu sur la question n°145

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	P 260 IDMS LDT.05 - Solution d'adjudication manuelle	149	DP n°028	Veillez confirmer le nombre total d'adjudicateurs manuels requis.	TECHNIQUE	A évaluer par le Fournisseur
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	P 261 IDMS LDT.06 - Système IDVS	150	DP n°028	Veillez confirmer que le système IDVS est une plateforme distincte d'ABIS, mais qu'il extrait les données enregistrées de la base de données ABIS ou d'IDMS. Il n'est utilisé que pour comparer deux modèles biométriques dans le cadre d'un cas d'utilisation d'authentification 1:1.	TECHNIQUE	Confirmer. L'IDVS ne DOIT PAS pouvoir faire du 1:N seulement du 1:1
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	P 261 IDMS LDT.06 - Système IDVS	151	DP n°028	Comme vous avez partagé les paramètres de performance pour le dimensionnement du serveur ABIS, pouvez-vous partager les paramètres de performance pour le dimensionnement de l'IDVS 1:1, par exemple combien de requêtes seront envoyées au serveur en 8 heures pour la vérification biométrique ?	TECHNIQUE	Répondu sur la question n°110
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY		152	DP n°028	Dans le cadre de la préparation de notre offre, pourriez-vous nous communiquer le budget respectif de ces deux missions	PROCUREMENT	Conformément aux règles de confidentialité de la Passation de Marché, le budget estimé pour chaque dossier d'appel d'offre ne sera pas partagé.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY		153	DP n°028	Un Co-traitant (membre d'un consortium) peut-il être sous-traitant pour d'autres soumissionnaires sur le même lot?	PROCUREMENT	Tel qu'il est mentionné dans les termes d'Instruction aux Proposants Section I - Chapitre A - 4. Candidats admis à concourir : "4.3 - ... Toutefois, un Proposant ou un sous-traitant peut figurer en tant que sous-traitant dans plusieurs propositions."  Un Co-traitant membre de Consortium pourra être sous-traitant pour d'autres soumissionnaires du même lot.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY		154	DP n°028	Si 2 entités A et B appartiennent à un même groupe, si l'entité A est co-traitant dans un consortium, l'entité B peut répondre en tant que sous-traitant (et non cotraitant) à plusieurs consortiums même en compétition avec l'entité A ?	PROCUREMENT	Répondu sur la question n°153

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY		156	DP n°028	Concernant les personnes qualifiées d'opérateurs, a-t-on un dimensionnement établis qui vont avec les 2500 kits demandés ? (nombre pour les opérateurs d'accueil, les opérateurs d'enrôlement, les superviseurs, Personnel d'accompagnement et de communication, les Contrôleurs qualité, les opérateurs d'adjudication) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une vision de la répartition des kits et de la composition des équipes d'enrôlement seraient également grandement appréciée.</li> </ul>	TECHNIQUE	Pour les kits mobiles (KM), pendant la phase d'enrôlement de masse sont envisagées des sections de 6 personnes: 4 opérateurs d'enrôlement avec chacun leur kit, 1 opérateur d'accueil et 1 superviseur. Lors du passage au mode récurrent, les kits seront affecté à un emplacement fixe et les rôles seront revus. Pour les kits ultra-mobiles (KUM), les sections ne seront composées que 2 opérateurs qui joueront aussi le rôle de superviseur et d'agent d'accueil, à noter que les KUM, pourront être affecté à des opérations ciblées d'enrôlement dans le cadre de programme sectoriels, dans ce cas des opérateurs sectoriels pourraient être formés à l'enrôlement.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY		157	DP n°028	Ce dimensionnement est également important pour établir le planning de déploiement de formation sur 3 semaines mais également définir un nombre de formations pour les formateurs puis formations des agents/opérateurs. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Y'a-t-il un nombre de formateurs et opérateurs pensé ?</li> </ul>	TECHNIQUE	Répondu sur la question n°156
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY		158	DP n°028	Plus ouvertement, en écho à la question 5 ci-dessus, y aura-t-il des appels d'offres spécifique concernant les formations, le support, l'accompagnement mais également l'acquisition de ressources pour différents scope du projet (dont les opérateurs au sein des équipes d'enrôlement) comme évoqué dans la slide lors de la présentation du lundi 8 avril à 16h (cf image ci-dessous, partie « renforcement de capacités)	AUTRES	Répondu sur la question n°155
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	pages 242 et 259	159	DP n°028	il est indiqué que le système doit prendre en charge 50 000 dédoublemnages par jour, alors qu'à la page 250, il est indiqué que le système doit prendre en charge 150 000 dédoublemnages par jour. Veuillez préciser quel est le débit de déduplication que le système doit prendre en charge.	TECHNIQUE	Répondu sur la question n°27 et n°29
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	page 258	160	DP n°028	il est précisé que les modalités ABIS seront l'empreinte digitale et l'iris. Toutefois, aux pages 260 et 261, il est indiqué que les modalités à utiliser pour la déduplication sont les empreintes digitales, le visage et l'iris. Veuillez confirmer si la modalité du visage sera utilisée uniquement pour l'évaluation manuelle ou si elle sera utilisée dans l'ABIS pour la déduplication automatique avec les empreintes digitales et l'iris.	TECHNIQUE	Répondu sur la question n°145

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	page 260	162	DP n°028	Veuillez confirmer que l'exigence ABIS_VENDOR_NEUTRAL_OPENSTANDARD (page 260) fait référence à un système ouvert interopérable qui a été mis en œuvre par différents fournisseurs dans différents systèmes de production. Veuillez préciser si un standard ouvert qui n'a été mis en œuvre que par un seul fournisseur dans différents systèmes de production à l'échelle nationale peut être pris en compte dans l'offre.	TECHNIQUE	Cela ne peut pas être pris en compte. Les protocoles d'échanges entre l'ABIS et l'IDMS doivent suivre un standard ouvert qui permettra à l'avenir, soit de changer l'ABIS soit de changer l'IDMS.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY		163	DP n°028	Pourriez-vous indiquer le ou les lieu de destination pour la livraison des kit ?	TECHNIQUE	Le lieu sera défini par l'Acheteur ultérieurement
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY		164	DP n°028	Nous vous demandons de bien vouloir fournir une prolongation de 21 jours après la clarification des requêtes. Comme nous attendons toujours des éclaircissements sur les requêtes que nous partageons.	PROCUREMENT	Répondu sur la question n°3
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY		165	DP n°028	Le DPDP fait référence à la fourniture des Postes d'adjudication manuel sans avoir précisé la quantité nécessaire à l'administration sur ces poste, pouvez vous nous informé sur le volume demandé ?	TECHNIQUE	Répondu sur la question n°149
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Application	167	DP n°028	Fournir une mise à jour sur l'état actuel du programme de recensement des foyers, y compris les progrès réalisés jusqu'à présent et les étapes restantes à accomplir ?	METIER	Les informations détaillées sur le sujet seront partagées lors des ateliers de démarrage du projet.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Application	168	DP n°028	Confirmer si les tâches de planification, documentation, logistique et supervision de l'enrôlement en coordination avec les autorités locales, telles que mentionnées à la page 186, ne font pas partie intégrante du lot IDMS spécifié dans l'appel d'offre	TECHNIQUE	Le module d'orchestration et de supervision joue un rôle majeur dans ce service en terme de fourniture d'outils, de configuration et personnalisation, d'exploitation, de support et maintenance. Il est attend du fournisseur IDMS qu'il se rende disponible présent la phase de service pour supporter cette activité.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Application	169	DP n°028	Confirmer que la fourniture et l'intégration du système central est hors scope du lot IDMS Ce système est requis pour segmenter et acheminer les paquets de données d'enrôlement vers les différents systèmes back-end tels que le Système d'Identification biométrique, le Système d'État Civil et le Système de gestion des familles.	TECHNIQUE	Si le fournisseur veut parler du système central d'enrôlement, oui ce système est hors scope du lot IDMS. Pour le reste c'est dans le scope IDMS, se référer au schéma du dossier d'appel d'offre page 249.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Application	171	DP n°028	Détailler l'impact métier de la désactivation de l'identité.	METIER	La désactivation de l'identité implique que l'identifiant n'est plus utilisable, notamment au niveau de l'IDVS.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Application	172	DP n°028	Spécifier aussi les cas d'utilisation concernés par cette désactivation ?	METIER	Par exemple lorsqu'un doublon ou une fraude d'identité est détectée ou confirmée. Un processus de décision doit conduire à cette décision qui est ensuite appliqué par un administrateur sur instruction du décisionnaire autorisé. Il existe 2 cas juridiques de désactivation du NUI : décès et adoption judiciaire, et un cas technique : un doublon
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Application	173	DP n°028	Tenant compte du taux d'utilisation faible d'internet? Par quel moyen les corrections des données et les modifications de données de contacts seront prévues?	TECHNIQUE	La correction doit pouvoir se faire par l'interface d'administration de l'IDMS. Celle-ci doit se baser sur des API du moteur de l'IDMS. Celles-ci doivent être documentées pour être utilisable depuis un autre système si nécessaire.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Application	174	DP n°028	Décrire le workflow métier du rattrapage à l'état civil et les interactions souhaitées avec les systèmes.	METIER	Ce workflow est explicité sur les pages 191 et 192 du DAO : le NUI sera attribué au moment de la transcription du jugement supplétif de naissance dans le registre des Communes. Il est demandé au fournisseur de faire une proposition précise dans son offre pour gérer le cas. La version finale sera définie lors des ateliers techniques.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Application	175	DP n°028	En l'absence de justificatifs pour les données démographiques, quel est le workflow métier prévu?	METIER	En absence de justificatifs, l'enrôlement biométrique s'effectue tout de même sur une base déclarative. C'est au niveau du système d'Etat Civil que la décision sur l'identité légale sera prise. Si pas d'identité légale reconnue, le processus ne continue pas vers la carte d'identité, l'individu sera marqué comme étant sans identité légale au niveau du système d'état civil (CRVS) pour traitement ultérieur, son NUI reste toutefois actif.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Application	176	DP n°028	Quelle est l'estimation de la population sans pièces justificatives des données démographiques?	METIER	Selon les derniers chiffres disponible : représente à peu près 25% de la population
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Application	177	DP n°028	Quel est l'estimation des cas de demandes de correction d'information?	METIER	Pas d'estimation disponible pour le moment.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Application	178	DP n°028	Workflow p204: Le lancement de la procédure ERN est indiqué comme optionnel, quel est le déclencheur de cette procédure? Quel est le flux métier et le flux de données prévu?	METIER	La procédure ERN est marquée comme optionnelle car certaines personnes justifieront d'un état civil et n'auront pas besoin d'un ERN. L'élément déclencheur sera la non inscription à l'état civil donc non éligible à l'obtention de CNI Biométrique
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Application	181	DP n°028	Le RFP indique que l'enrôlement concerne les individus de plus de 18 ans puis dans la page 192 , il indique la gestion des exceptions pour les individus de moins de 18 ans? Merci de clarifier si la population cible inclut uniquement les individus de plus de 18 ans, ou faut-il également prévoir des dispositions pour les individus plus jeunes ?	METIER	Cela sera clarifié lors des ateliers techniques au démarrage du projet.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Application	182	DP n°028	Idem pour les cas d'exceptions de la page 192.	METIER	Cela sera clarifié lors des ateliers techniques au démarrage du projet.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Application	183	DP n°028	La demande de statut d' enrôlement et son affichage font partie de quel lot? Enrôlement ou IDMS ? Les statuts indiqués dans les pages 205 et 206 sont de bout en bout, le lot responsable devra-t-il prévoir un mécanisme pour récupérer et afficher les statuts en provenance des autres systèmes intégrés dans le projet?	TECHNIQUE	Cela fait partie du lot IDMS. L'IDMS est chargé de consolider les statuts qu'il recoit, c'est l'objet de son rôle de supervision.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Application	188	DP n°028	Quels sont les délais de mise en place du système de gestion des foyers, de l'opérationnalisation du système de l'état civil et du système de l'impression des cartes.	TECHNIQUE	Cela sera clarifié lors des ateliers techniques communs au démarrage du projet.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Application	189	DP n°028	Quelle est la taille approximative d'un paquet d'enrolement?	TECHNIQUE	Cette taille est à définir par le Fournisseur
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	RUN - Indicateurs Dépannage / Résolution de incidents "Partie 2 - Section C 7. Niveau de services " p.212	190	DP n°028	Il n'y a aucune indication concernant les indicateurs liés au "Dépannage / Résolution" pour les incidents (temps de prise en charge, temps de résolution) répartis par gravité (U, H, P & B). Est-il possible de spécifier ces indicateurs SVP ou est-ce à l'appréciation du fournisseur ?	TECHNIQUE	Les indicateurs sont définis au niveau des SLA. La manière de les mesurer sera proposées par le Fournisseur en consultation avec l'Acheteur qui les validera.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	clause "liquidité"	193	DP n°028	Est-ce qu'un support groupe est possible ? Si oui quel est le format qui devra être proposé?	PROCUREMENT	Tel qu'il est mentionné dans les clauses de qualification en Situation et Performance Financières - Page 85 - 3.1 Situation financière : - Toute la partie combinée du Groupement d'entreprises, (existant ou prévu) (GE) "Doit satisfaire au critère" donc les avoirs en liquidité total combinée de toutes les parties doivent correspondre au total demandé ; - En plus pour chaque partie du Groupement d'entreprises, (existant ou prévu) (GE) : "Le partenaire désigné responsable doit satisfaire à ces critères minima pour au moins quarante pour cent (40%)."
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Propositions, visite du site et réunion préparatoire, 7.2 P.20	194	DP n°028	Visite technique des salles :  - Quand pourrions-nous planifier une visite de vos salles techniques ?	METIER	Voir IP 7.4 : Une visite du site « ne sera pas » organisée par l'Acheteur. Une visite sera organisée pour le Fournisseur sélectionné.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Propositions, visite du site et réunion préparatoire, 7.2 P.20	195	DP n°028	Spécifications des salles techniques :  - Pouvez-vous communiquer les spécifications des salles techniques ?	METIER	Les spécifications seront partagés après l'adjudication du contrat.

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	Propositions, visite du site et réunion préparatoire, 7.2 P.20	196	DP n°028	Responsabilité des salles techniques :  - Pouvez-vous nous communiquer le RACI par rapport à la gestion des salles informatiques ?	METIER	Le RACI sera établi lors des ateliers techniques.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	IP 4.1 P.53	197	DP n°028	- Dans le cadre d'un groupe d'entreprise, est-ce que les facturations doivent se faire par le mandataire uniquement ou peuvent se faire suivant les prestations des membres respectifs ?	PROCUREMENT	La facturation du projet sera présentée en tant que Consortium et non par des membres constitutifs ou scope individuel du Consortium. La facturation sera donc au nom du mandataire désigné par le Consortium.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	IP 17.5 (a) P.57	198	DP n°028	Pouvez-vous confirmer si c'est une livraison CIP ou DAP que vous demandez ? Notre impression, vous demandez une prestation DAP et non CIP	PROCUREMENT	Répondu sur la question n°7 : selon les termes validés et publiés dans la demande de proposition, l'incoterm CIP-Antananarivo sera utilisé.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	EN_BIOG_NOUVEAU_NUI P.195	199	DP n°028	"Pour les individus qui n'ont pas de NIU, un autocollant portant le NIU unique généré, sera apposé sur le formulaire d'inscription qui sera scanné pendant le processus d'inscription et sera remis à l'individu comme preuve d'enregistrement et de soutien du NIU".  Les inscriptions dans les régions isolées et à faible pénétration d'Internet peuvent rencontrer les problèmes suivants. Fourniture d'autocollants NIU uniques. S'assurer que les NIU partagés sont uniques. - Il y a une probabilité d'erreur humaine dans l'impression et la livraison des NIU uniques non utilisés. - Les NIU sont exposés aux opérateurs avant même d'être délivrés ou attribués. - Erreur humaine lors de la saisie des NIU. - Le NIU saisi par l'opérateur au cours de la procédure d'inscription peut être différent de celui qui a été communiqué au citoyen.  Il est recommandé que le NIU des personnes qui n'en ont pas, soit généré dans l'arrière-plan et qu'un identifiant d'application (IDA) soit communiqué à la personne lors de l'inscription.	TECHNIQUE	Alternativement, des batchs de NUI disponibles seront pré-chargés dans les équipements. Les numéros uniques seront alors minutieusement écrits à la main sur les formulaires au cours de l'enrôlement.
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY	"6. Formations FORMATIONS_DE_BASES " P.212	200	DP n°028	"Le fournisseur doit préparer et effectuer une formation de sensibilisation sur les basiques de l'enrôlement. Cette formation doit être enregistrée et copiée sur chaque unité d'enrôlement."  - Pouvez-vous nous communiquer ce que vous entendez par "les basiques de l'enrôlement" ? - Pouvez-vous nous communiquer une liste claire sur les éléments en question ?	TECHNIQUE	Répondu sur la question n°109

Canal de demande	Référence / Catégorie de question	N°	Dossier de proposition concerné	Questions / Remarques	Domaine	Element de réponses
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY		202	DP n°028	Nous souhaitons obtenir un délai supplémentaire de 2 à 3 semaines, pour pouvoir répondre avec un maximum de détails sur nos offres Techniques et Financières selon les exigences demandées dans l'Appel d'Offres	PROCUREMENT	Répondu sur la question n°3
DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT ENVOYE PAR EMAIL AU PROCUREMENT PRODIGY		203	DP n°028	Nous vous demandons de bien vouloir fournir une prolongation de 21 jours après la clarification des requêtes. Comme nous attendons toujours des éclaircissements sur les requêtes que nous partageons.	PROCUREMENT	Répondu sur la question n°3